

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 720

2 avril 2009

SOMMAIRE

Binter S.A.	34522	Look Group S.à r.l.	34514
Café du Sud S.à r.l.	34558	LSF5 Hayate Investments S.à r.l.	34522
Camo-Lux S.A.	34516	Luxembourg Organisation Formation S.A.	34518
Charterhouse Stone S.à r.l.	34555	Luxembourg Organisation Formation S.A.	34558
Cominex S.A.	34516	LuxiPrivilège	34524
C.R. Entreprises S.A.	34544	Lux Nordic Wealth Management S.A. ...	34517
Deloitte Touche Tohmatsu	34556	Maslet S.A.	34520
Deloitte Touche Tohmatsu	34519	Oplux II S.à r.l.	34521
El Cerrito VI Sàrl	34517	Pharmacos S.A.	34518
El Cerrito VI Sàrl	34532	Pillarlux Holdings Sàrl	34518
Englefield East Europe S.à r.l.	34515	PO Titrisation S.à r.l.	34541
Fidroyal S.à r.l.	34517	Promofi	34519
Fiduciaire Générale GROUP, s.à r.l.	34520	Santarossa International S.A.	34537
Fininfra	34515	S.E.C. Finance S.A.	34557
Fleurs Dacony, S.à r.l.	34514	Shetland Participations S.A.	34514
Gabriella Luxembourg (ERISA 2) Sàrl ...	34520	SJ (Luxembourg) Sàrl	34552
Gabriella Luxembourg Holdings Sàrl	34519	Soloter S.A.	34516
Gabriella Luxembourg (NON-ERISA) Sàrl	34517	Swann Holding	34516
Gai Mattiolo Holding S.A.	34557	Tele2 Finance Luxembourg S.A.	34536
Georges & Associés S.à r.l.	34519	Tia Morò S.A.	34524
Globull Investment and Development S.C.A.	34515	Tornasol Invest S.A.	34560
Great American Stores C	34518	Trillium Investments Luxembourg S.à r.l.	34530
Herbalife Luxembourg Distribution S.à r.l.	34543	U.F.F. (Union Fiduciaire et Fiscale) S.à r.l.	34517
HLF Luxembourg Distribution S.à r.l.	34520	Vallam & Cie S.C.A.	34545
HLF Luxembourg Holdings S.à r.l.	34521	Vianden Invest Sàrl	34527
Indushold S.A.	34515	Vie Groupe S.A.	34521
JAS Worldwide	34532	Wacker Investments S.à r.l.	34558
Laboratoire Dentaire Hornbeck Jacques s.à r.l.	34554	Walking through IT S.A.	34544
Lamda Investments S.A.	34540	Yves Roche International S.A.	34525
Lexmar Holding S.à r.l.	34530	Zarita Investments S.à r.l.	34538
Lexmar S.à r.l.	34530	Zimmer S.à r.l.	34514
L.I.S. Invest S.A.	34521	Zinetti Finanziaria S.A.	34526

Zimmer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.
R.C.S. Luxembourg B 64.009.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 mars 2009.

Jean-Joseph WAGNER
Notaire

Référence de publication: 2009036528/239/12.

(090041205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

Fleurs Dacony, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-3394 Roeser, 33A, Grand-Rue.
R.C.S. Luxembourg B 56.804.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2009.

Henri HELLINCKX
Notaire

Référence de publication: 2009036527/242/13.

(090040828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

Look Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 143.711.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 22 décembre 2008

déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 16 janvier 2009.

Francis KESSELER
Notaire

Référence de publication: 2009036543/219/14.

(090041370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

Shetland Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 110.735.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2009.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009036980/5387/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00670. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Englefield East Europe S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 141.256.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009037528/5770/12.

(090042285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Fininfra, Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 137.745.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 16 mars 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009037529/239/12.

(090042287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Indushold S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 36.314.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 16 mars 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009037530/239/12.

(090042290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Globull Investment and Development S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 90.345.

Constituée par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 5 décembre 2002, acte publié au Mémorial C no 87 du 28 janvier 2003, modifiée par-devant par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 13 janvier 2008, acte publié au Mémorial C no 705 du 21 mars 2008.

Le bilan au 30 avril 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Globull Investment and Development S.C.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009037318/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC03834. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Swann Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 78.758.

Constituée par-devant Me Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Hesperange (Grand-Duché de Luxembourg), et maintenant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 13 octobre 2000, acte publié au Mémorial C no 364 du 17 mai 2001, modifiée pour la dernière fois par-devant le même notaire, en date du 13 février 2004, acte publié au Mémorial C no 448 du 28 avril 2004.

Le bilan au 30 septembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SWANN HOLDING

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009037324/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC03844. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Cominex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 53.931.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 mars 2009.

Blanche MOUTRIER

Notaire

Référence de publication: 2009037535/272/12.

(090042331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Soloter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4842 Rodange, 39-41, rue de la Terre Noire.
R.C.S. Luxembourg B 72.905.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 mars 2009.

Blanche MOUTRIER

Notaire

Référence de publication: 2009037536/272/12.

(090042357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Camo-Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3441 Dudelange, 10, avenue Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 85.472.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 mars 2009.

Blanche MOUTRIER

Notaire

Référence de publication: 2009037538/272/12.

(090042365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

**Fidroyal S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. U.F.F. (Union Fiduciaire et Fiscale) S.à r.l.).**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 42.317.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 mars 2009.

Jean-Joseph WAGNER
Notaire

Référence de publication: 2009037532/239/13.

(090042293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Gabriella Luxembourg (NON-ERISA) Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 24.095.000,00.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R.C.S. Luxembourg B 94.963.

Le bilan du 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009037354/631/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC03723. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

EI Cerrito VI Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 131.547.

Le bilan du 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009037364/631/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03355. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Lux Nordic Wealth Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 133.652.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2009.

Henri HELLINCKX
Notaire

Référence de publication: 2009036531/242/12.

(090041262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

Pillarlux Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 88.589.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2009.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2009036535/220/12.

(090041302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

Great American Stores C, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 122.664.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

Pour la société

Paul DECKER

Le notaire

Référence de publication: 2009036533/206/13.

(090041292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

Luxembourg Organisation Formation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 76.790.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17/03/2009.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009036851/831/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03543. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Pharmacos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 81.153.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PHARMACOS S.A.

Christophe BLONDEAU / Romain THILLENS

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009037313/565/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04389. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Gabriella Luxembourg Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 8.895.600,00.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R.C.S. Luxembourg B 94.964.

Le bilan du 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009037343/631/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC03729. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090042114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Promofi, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 63.750.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PROMOFI
C. SCHLESSER / A. RENARD
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009037325/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC04030. - Reçu 28,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090042082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

DTT, Deloitte Touche Tohmatsu, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 375.000,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 60.927.

Le bilan au 31 mai 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009037258/799/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04521. - Reçu 54,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090041982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Georges & Associés S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 107.572.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009036871/5710/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2009, réf. LSO-DC02447. - Reçu 34,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090041830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Fiduciaire Générale GROUP, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.500,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 53.433.

Le bilan au 31 mai 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009037314/799/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04537. - Reçu 44,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Maslet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 21.613.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MASLET S.A.
L. MOSTADE / C. FRANCOIS
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009037327/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC04029. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Gabriella Luxembourg (ERISA 2) Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 379.350,00.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R.C.S. Luxembourg B 94.977.

Le bilan du 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009037362/631/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC03714. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

HLF Luxembourg Distribution S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 124.455.

Le Bilan au 30 septembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009036838/9385/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04503. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

HLF Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 105.258.

Le Bilan au 30 septembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009036841/9383/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04502. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Oplux II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.000,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 116.638.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009036826/242/13.

(090041927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

L.I.S. Invest S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 45.268.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 09 mars 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009036807/239/12.

(090041686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Vie Groupe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 92.012.

Mention rectificative du dépôt du 23 juillet 2008 (N° L080106352)

Le Bilan modifié au 31 décembre 2007, les comptes annuels au 31.12.2007 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009036878/24/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04446. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Binter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 18.671.

Le bilan et l'annexe au 31.12.2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BINTER, SA

Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Administrateur / Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009037284/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC03138. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

LSF5 Hayate Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.742.125,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 122.578.

In the year two thousand and nine, on the third day of March.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg,

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company established at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, represented by Mr Philippe Detournay,

here represented by Mr Paul Berna, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 2 March 2009,

Shining Nova III Holding, an exempt company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Codan Trust Company (Cayman) Limited, Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681, Grand Cayman KY1-1111, Cayman Islands, represented by Mr Takehisa Tei,

here represented by Mr Paul Berna, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Tokyo on 2 March 2009,

(the Shareholders),

which proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of LSF5 Hayate Investments S.à.r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register B 122.578, incorporated pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen, dated 8 December 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 268 of 28 February 2007, amended several times and for the last time by a deed of notary Maître Martine Schaeffer, dated 23 January 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations- N° 436 of 27February 2009.

The Shareholders acknowledge that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. Decision to reduce the share capital of the Company from its current amount of EUR 1,773,125.- to an amount of EUR 1,742,125.- by the cancellation of 248 ordinary shares with a par value of EUR 125.- each; and
2. Amendment of article 6 of the articles of association.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to reduce the share capital of the Company from its current amount of EUR 1,773,125.- (one million seven hundred seventy-three thousand one hundred and twenty-five euro) to an amount of EUR 1,742,125.-

(one million seven hundred forty-two thousand one hundred and twenty-five euro) by way of cancellation of 248 (two hundred forty-eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each.

As a consequence of the share capital reduction, Lone Star Capital Investments S.à r.l. holds 13,936 (thirteen thousand nine hundred thirty-six) ordinary shares and Shining Nova III Holding holds 1 (one) preferred share of the Company.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Shareholders resolve to amend article 6 of the articles of association of the Company, which shall be henceforth reworded as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 1,742,125.- (one million seven hundred forty-two thousand one hundred and twenty-five euro), represented by 13,936 (thirteen thousand nine hundred thirty-six) ordinary shares and 1 (one) preferred share having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each."

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg on the day indicated above.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and French version, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the person appearing, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le 3 mars.

Par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg,

ONT COMPARU:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, représentée par M. Philippe Detournay,

ici représentée par Me Paul Berna, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 2 mars 2009, et

Shining Nova III Holding, une société constituée sous le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Codan Trust Company (Cayman) Limited, Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681, Grand Cayman KY1-1111, Cayman Islands, représentée par M. Takehisa Tei,

ici représentée par Me Paul Berna, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Tokyo le 2 mars 2009.

(les Associés)

lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront attachées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les Associés ont requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'ils représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSF5 Hayate Investments S.à r.l (la Société), une société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.578, constituée selon acte du notaire Maître Schwachtgen, daté du 8 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 268 du 28 février 2007, modifié pour la dernière fois selon acte du notaire Maître Martine Schaeffer daté du 23 janvier 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 436 du 27 février 2009.

Les Associés déclarent que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Réduction de capital de la Société de son montant actuel de EUR 1.773.125.- à un montant de EUR 1.742.125.- par voie d'annulation de 248 parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125.- chacune; et

2. Modification de l'article 6 des statuts.

Ceci ayant été déclaré, les Associés représentés comme indiqué ci-avant, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR 1.773.125.- (un million sept cent soixante-treize mille cent vingt-cinq euros) à un montant de EUR 1.742.125.- (un million sept cent quarante-deux mille cent vingt-cinq euros) par voie d'annulation de 248 (deux cent quarante-huit) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125.- (cent vingt-cinq euros) chacune.

Suite à cette réduction de capital, Lone Star Capital Investments S.à r.l. détient 13.936 (treize mille neuf cent trente-six) parts sociales ordinaires et Shining Nova III Holding détient 1 (une) part sociale préférentielle.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution, les Associés de la Société décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à la somme de EUR 1.742.125.- (un million sept cent quarante-deux mille cent vingt-cinq euros) représenté par 13.936 (treize mille neuf cent trente-six) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle ayant une valeur nominale de EUR 125.- (cent vingt-cinq euros) chacune."

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci, par son mandataire, a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Berna et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 mars 2009. LAC/2009/8797. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009037300/5770/111.

(090042201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Tia Morò S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 121.293.

Extrait du procès verbal de la décision de l'administrateur unique tenue à Luxembourg le 5 janvier 2009 à 11.00 heures

Résolution unique

L'administrateur unique décide de transférer le siège social du 18, Avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg au 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 janvier 2009.

Pour copie conforme

Marco Starzi

Administrateur Unique

Référence de publication: 2009036943/9125/17.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2009, réf. LSO-DB05076. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

LuxiPrivilège, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 46.388.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 26 janvier 2009 à 12.00 heures au siège social

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Marcel Dell de son poste d'Administrateur avec effet au 6 juin 2008.

L'assemblée décide de reconduire les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un an, comme suit:

Conseil d'Administration

MM. Gilbert WOLTER, Foyer Patrimonium S.A., 12, rue Léon Laval, L - 3372 Leudelange, Administrateur

André BIRGET, Foyer Patrimonium S.A., 12, rue Léon Laval, L - 3372 Leudelange, Administrateur

Claude DEFENDI, Sanpaolo Bank S.A., 8 Avenue de la Liberté, L - 1930 Luxembourg, Administrateur

Marco BUS, Société Européenne de Banque, 19-21, Bld. du Prince Henri, L - 1724 Luxembourg, Administrateur

Francesco MOLARO, Société Européenne de Banque, 19-21, Bld. du Prince Henri, L - 1724 Luxembourg, Administrateur.

Réviseur d'entreprises

Ernst & Young S.A., 7 Parc d'Activité Syrdall L - 5365 Munsbach

Les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Luxiprivilège, Sicav
SANPAOLO BANK S.A.
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2009036970/43/32.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03621. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Yves Roche International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 60.844.

Im Jahre zweitausendneun, am zweiten März.

Vor dem unterschriebenen Notar Martine SCHAEFFER, mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft "Yves Roche International S.A.", mit Sitz in L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den Notar André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, mit damaligem Amtssitz in Luxemburg, am 10. September 1997, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 708 vom 18. Dezember 1997, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten. Die Statuten der Gesellschaft wurden zum letzten Mal gemäß Urkunde aufgenommen durch denselben Notar, am 14. September 1998, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 880 vom 5. Dezember 1998, abgeändert.

Die Versammlung wird unter dem Vorsitz von Frau Nicole REINERT, mit Berufsanschrift in Luxemburg, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Frau Corinne PETIT, mit Berufsanschrift in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Die Versammlung wählt zum Stimmenzähler Frau Isabel DIAS, mit gleicher Berufsanschrift.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest:

I. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

1. Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss, nach L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg, mit sofortiger Wirkung und entsprechende Abänderung von Artikel 1, Absatz 2 sowie Artikel 10, Absatz 1 der Satzung;

2. Abschaffung des Nennwertes der Aktien und Umstellung in nennwertlose Namensaktien.

3. Umstellung der Währung des Gesellschaftskapitals von einer Millionen zweihundert fünfzigtausend Franken (1.250.000.- LUF) auf dreißig tausend neunhundert sechsundachtzig Komma neunundsechzig Euro (30.986,69 EUR).

4. Verschiedenes.

II. Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter sind unter Angabe des Namens, Vornamens, des Datums der Vollmachten sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen.

Die Anwesenheitsliste wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Versammlungsvorstand gezeichnet. Sie wird gegenwärtigem Protokoll nebst den darin erwähnten Vollmachten, welche durch die Erschienenen "ne varietur" paraphiert wurden, beigelegt bleiben, um mit demselben einregistriert zu werden.

III. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschließen.

IV. Alsdann wird nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss, nach L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg, mit sofortiger Wirkung, und dementsprechende Änderung von Artikel 1, Absatz 2 sowie Artikel 10, Absatz 1 der Satzung, wie folgt:

" **Art. 1. Absatz 2.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg."

" **Art. 10. Absatz 1.** Die jährliche Hauptversammlung findet rechtens statt am dritten Donnerstag des Monats Mai um zehn Uhr in Luxemburg am Gesellschaftssitz oder an einem anderen in der Einberufung angegebenen Ort."

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die Abschaffung des Nennwertes der Aktien.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt die Währung des Gesellschaftskapitals von einer Millionen zweihundert fünfzigtausend Franken (1.250.000.- LUF) auf dreißig tausend neunhundert sechsundachtzig Komma neunundsechzig Euro (30.986,69 EUR) umzustellen.

Dementsprechend wird Artikel 3 der Satzung abgeändert und erhält folgenden Wortlaut:

" **Art. 3.** Das Gesellschaftskapital beträgt dreißig tausend neunhundert sechsundachtzig Komma neunundsechzig Euro (30.986,69 EUR), eingeteilt in eintausend zweihundert fünfzig (1.250) Aktien ohne Nennwert."

Da keine weiteren Tagesordnungspunkte zur Abstimmung vorgesehen sind, schließt der Vorsitzende die Versammlung.

Kosten

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen oder Lasten, die unter irgendeiner Form der Gesellschaft zu Lasten fallen oder sonst aufgrund dieser Kapitalerhöhung von ihr getragen werden, werden auf eintausend Euro (1.000.- EUR) geschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: N. Reinert, C. Petit, I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 mars 2009. LAC/2009/8794. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009037309/5770/67.

(090042234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Zinetti Finanziaria S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 102.027.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal d'une Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 3 février 2009 que:

- Madame Valérie WESQUY, employée privée, née à Mont Saint Martin le 06/03/1968 et demeurant professionnellement au 3, rue Belle Vue, L-1227 Luxembourg a été nommée administrateur en remplacement de Monsieur Michele CANEPA démissionnaire. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2014.

Sont réélus administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2014:

- Monsieur Riccardo MORALDI, expert comptable, demeurant professionnellement à 40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg,

- Monsieur Domenico PALAZZOLO, employé privé, demeurant professionnellement à 14/1 Via del Tritone, I-16121 Gênes.

Est réélu commissaire, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2014:

- Nicola GALLEANI d'AGLIANO demeurant à 15/30, Piazza della Vittoria, I-16121 Gênes.

- Monsieur Riccardo MORALDI administrateur actuel de la Société est élu Président du conseil d'administration. Sont mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2014.

Luxembourg, le 04/03/09.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009036561/5878/27.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC01984. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090040903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

Vianden Invest Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 143.617.

In the year two thousand nine, on the sixth day of March.

Before the undersigned Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appears:

Cambium Investments Limited, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, with registered address at Woodbourne Road, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, BVI company number 1011529, the "Shareholder";

here represented by Mr Patrick VAN HEES, jurist in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which will remain here attached, initialed ne varietur by the appearing person and the notary.

Cambium Investments Limited is the sole shareholder of VIANDEN INVEST SARL, a private limited liability company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) corporate units with a nominal value of twenty five euros (EUR 25.-) each, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register at section B under number 143.617 incorporated by deed of the here-above mentioned notary Paul Bettingen on December 12, 2008, published in the Memorial C number 73 of January 13, 2009 (the Company") and, in this capacity, exercises hereby the powers devolved to the Extraordinary General Meeting of the Company.

Considering this plenary meeting can validly decide, the sole shareholder requests the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the capital of the Company in the amount of seventeen million six hundred forty-four thousand and four hundred euros (EUR 17,644,400.-) to raise it from twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) to seventeen million six hundred fifty-six thousand and nine hundred euros (EUR 17,656,900.-), by issue of seven hundred five thousand seven hundred and seventy-six (705,776) new corporate units of twenty five euros (EUR 25.-) each, to be issued at par, benefiting of the same rights as the existing corporate units and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital increase, subject to a global issue premium of fifty-nine euros and thirty-five cents (EUR 59.35).

Subscription

Cambium Investments Limited, prenamed sole shareholder, declares to subscribe all the seven hundred five thousand seven hundred and seventy-six (705,776) new corporate units.

Payment

Cambium Investments Limited, as "Subscriber", declares to fully pay up all the corporate units here-above issued and subscribed corporate units as well as the issue premium, being a total amount of seventeen million six hundred forty-four thousand four hundred fifty-nine euros and thirty-five cents (EUR 17,644,459.35), by the contribution in kind, hereafter "Contribution" to VIANDEN INVEST SARL of four hundred fifty-six thousand five hundred and nineteen (456,519) shares in the capital of TOTAL SA, a French corporation having its registered office at Courbevoie (F-92400), 2, place Jean Millier, registered with the "Registre de Commerce et des Sociétés de Nanterre" under number 542051180, here-after "Total", listed on the NYSE Euronext, Paris stock exchange, ISIN FR0000120271 for a price which equals the average of the stock exchange rate of Total shares during the past twenty days at the close of business of the Paris stock exchange, i.e.: thirty-eight euros and sixty-five cents (EUR 38.65).

The evidence of the legal existence of Total are produced to the undersigned notary.

The proof of ownership of the Contribution by the Subscriber has been given to the undersigned notary by production of a banking certificate.

The Subscriber furthermore declares that there exists no legal or conventional impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without any restriction or limitation and that valid instructions shall be given upon

signature of this deed to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

Assessment of the contribution

So, the Contribution is assessed to the total amount of seventeen million six hundred forty-four thousand four hundred fifty-nine euros and thirty-five cents (EUR 17,644,459.35).

Managers' intervention

The Contribution has been the subject of a meeting of the Company's board of managers turning notably on the Contribution's assessment, and the managers issued a declaration concluding as follows:

"The managers of Vianden Invest SARL acknowledge being conscious of the extent of their responsibility engaged by reason of the contribution in kind to the Company of four hundred fifty-six thousand five hundred and nineteen (456,519) shares in the capital of TOTAL SA, located at Courbevoie (F-92400), RCS Nanterre number 542051180 and confirm its valuation at seventeen million six hundred forty-four thousand four hundred fifty-nine euros and thirty-five cents (EUR 17,644,459.35), equivalent to the average of the stock exchange rate of Total shares calculated on the past twenty days at the daily close of business rate of the Paris stock exchange.

They furthermore declare that, to their knowledge, there exists no legal of conventional impediments to the free transferability of the Contribution to the Company and that valid instructions shall be given upon signature of this deed to perform a valid transfer of the Contribution to the Company."

This declaration, after having been signed "ne varietur" by the person appearing and the notary, shall remain here attached.

Second resolution

The Shareholder states the declarations relating to the subscription of the new corporate units, to their full payment and to their assessment et decides to accept all of them.

As consequence, the increase of capital and issue of new corporate units being fully carried out, the Shareholder decides to amend article 5 of the Articles of Incorporation to read as follows:

" **Art. 5.** The corporate capital is fixed at seventeen million six hundred fifty-six thousand and nine hundred euros (EUR 17,656,900.-), divided into seven hundred six thousand two hundred and seventy-six (706,276) corporate units with a nominal value of twenty five euros (EUR 25.-) each."

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about six thousand three hundred euros (EUR 6,300.-).

There being no further business before the meeting, the same is thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French texts, the French version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the person appearing, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf, le six mars.

Par devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

Comparaît:

Cambium Investments Limited, une société régie par le droit des Iles Vierges Britanniques dont le siège sociale est établi à Woodbourne Road, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, numéro de société BVI 1011529 (l'Associé); représentée aux fins des présentes par Monsieur Patrick VAN HEES, juriste à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé qui restera annexée à cet acte, signée ne varietur par le mandataire comparaisant et le notaire instrumentant.

Cambium Investments Limited est l'unique associé de VIANDEN INVEST SARL, une société à responsabilité limitée régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, dotée d'un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 143.617, constituée par acte du notaire soussigné le 12 décembre 2008, publié au Mémorial C numéro 73 du 13 janvier 2009 (la "Société") et exerce en cette qualité les prérogatives dévolues à l'assemblée générale extraordinaire de la Société.

Considérant que cette assemblée plénière peut décider valablement, l'associé unique requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de dix-sept millions six cent quarante-quatre mille quatre cents euros (EUR 17.644.400,-), pour le porter de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à dix-sept millions six cent cinquante-six mille neuf cents euros (EUR 17.656.900,-), par l'émission de sept cent cinq mille sept cent soixante-seize (705.776) nouvelles parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, émises au pair, bénéficiant des mêmes droits que les parts existantes et participant aux bénéfices de la Société à partir du jour de la décision d'augmentation de capital proposée, sujette au paiement d'une prime d'émission globale de cinquante-neuf euros et trente-cinq cents (EUR 59,35).

Souscription

Cambium Investments Limited, Associé précité, déclare souscrire toutes les sept cent cinq mille sept cent soixante-seize (705.776) nouvelles parts sociales émises.

Libération

Cambium Investments Limited, en tant que souscripteur, déclare libérer toutes les parts ci-avant émises et souscrites, ainsi que la prime d'émission, soit une somme totale de dix-sept millions six cent quarante-quatre mille quatre cent cinquante-neuf euros et trente-cinq cents (EUR 17.644.459,35), par l'apport en nature, ci-après "l'Apport" à VIANDEN INVEST SARL de quatre cent cinquante-six mille cinq cent dix-neuf (456.519) actions représentatives du capital de TOTAL SA, une société anonyme française ayant son siège social à Courbevoie (F-92400), 2, place Jean Millier, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 542051180, ci-après "Total", cotées à NYSE Euronext, Bourse de Paris, ISIN FR0000120271, pour une contre valeur équivalent à la moyenne de la cotation des actions Total calculée sur les vingt derniers jours, suivant le cours de clôture quotidien de la Bourse de Paris, c'est-à-dire trente-huit euros et soixante-cinq cents (EUR 38,65).

Les éléments justifiant l'existence juridique de Total ont été présentés au notaire instrumentant.

Preuve de la propriété de l'Apport dans le chef de l'Associé a été donnée au notaire instrumentant par la présentation d'un certificat bancaire.

L'Associé représenté comme dit ci-avant déclare encore qu'il n'existe aucune restriction légale ou conventionnelle au libre transfert de l'Apport à la Société et que des instructions valables seront données dès la signature du présent acte en vue d'effectuer toute notification, inscription ou autres formalités nécessaires au transfert valable de l'Apport à la Société.

Evaluation de l'Apport

L'Apport est ainsi évalué à la somme totale de dix-sept millions six cent quarante-quatre mille quatre cent cinquante-neuf euros et trente-cinq cents (EUR 17.644.459,35).

Intervention des gérants

L'Apport a fait l'objet d'une réunion du conseil de gérance de la Société portant notamment sur l'évaluation de l'Apport, et les gérants ont émis une déclaration qui conclut comme suit:

"Les gérants de Vianden Invest SARL reconnaissent être conscients de l'étendue de leur responsabilité encourue dans le cadre de l'apport en nature à la Société de quatre cent cinquante-six mille cinq cent dix-neuf (456.519) actions de TOTAL SA, sise à Courbevoie (F-92400), RCS Nanterre numéro 542051180 et confirment son évaluation à la somme de dix-sept millions six cent quarante-quatre mille quatre cent cinquante-neuf euros et trente-cinq cents (EUR 17.644.459,35,-) qui équivaut à la moyenne de la cotation des actions Total calculée sur les vingt derniers jours, suivant le cours de clôture quotidien de la Bourse de Paris.

Ils déclarent en outre qu'à leur connaissance il n'existe aucune restriction légale ou conventionnelle au libre transfert de l'Apport à la Société et que les formalités nécessaires au transfert valable de l'Apport à la Société seront effectuées dès la signature du présent acte."

Cette déclaration, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire, restera ci-annexée.

Deuxième résolution

L'Associé unique constate les déclarations relatives à la souscription des parts sociales nouvelles, à leur libération et à leur estimation et décide de les accepter.

En conséquence, l'augmentation du capital et l'émission des parts sociales nouvelles ayant été totalement réalisées, l'Associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à dix-sept millions six cent cinquante-six mille neuf cents euros (EUR 17.656.900,-), représenté par sept cent six mille deux cent soixante-seize (706.276) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune."

Coût

Les droits, frais et honoraires à résulter du présent acte sont estimés sans nul préjudice à six mille trois cents euros (EUR 6.300,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte français fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Patrick Van Hees, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 9 mars 2009. LAC/2009/8991 Reçu 75.-€.

Le Receveur (signé): Franck Schneider.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 mars 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009037185/202/172.

(090042395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Trillium Investments Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 3.158.840,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 109.806.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17/03/2009.

Pour TRILLIUM INVESTMENTS LUXEMBOURG S.à.r.l.

Luxembourg International Consulting S.A.

Signature

Référence de publication: 2009037226/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC03101. - Reçu 70,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Lexmar S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Lexmar Holding S.à r.l.).

Siège social: L-5613 Mondorf-les-Bains, 14, rue de la Corniche.

R.C.S. Luxembourg B 82.273.

L'an deux mille neuf, le vingt-six janvier.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Alex POULLIG, commerçant, demeurant à L-5613 Mondorf-les-Bains, 14 La Corniche,

2.- Madame Marianne PUTZ, commerçante, demeurant à L-5613 Mondorf-les-Bains, 14 La Corniche.

Lesquels comparants déclarent qu'ils sont les seuls associés Monsieur Alex POULLIG, prédit, de mille deux cent quarante (1240) parts sociales, et Madame Marianne PUTZ, prédite, de mille deux cent quarante (1240) parts sociales, de la société à responsabilité limitée "LEXMAR HOLDING S.à.r.l." avec siège social à L-5613 Mondorf-les-Bains, 14, La Corniche,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 82273,

constituée suivant acte reçu par le notaire Robert SCHUMAN, de résidence à Differdange, en date du 30 mai 2001, publié au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations, numéro 1138, en date du 11 décembre 2001.

Ceci exposé, les associés représentant l'intégralité du capital social, ont déclaré vouloir se considérer comme dûment convoqués en assemblée générale extraordinaire et, sur ordre du jour conforme dont ils reconnaissent avoir eu connaissance parfaite dès avant ce jour, ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes sur l'ordre du jour suivant:

- 1.- Modification de la dénomination sociale de la société avec modification afférente de l'article un des statuts.
- 2.- Modification de l'objet social avec modification afférente de l'article trois des statuts.
- 3.- Changement du régime fiscal de la société (la société n'étant plus soumise au régime fiscal des sociétés anonymes holdings).
- 4.- Suppression des anciennes parts sociales, création de nouvelles parts sociales, et réduction volontaire du capital social à concurrence de la somme de DEUX CENT TRENTE-CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS (235.500 €).
- 5.- Constatation que la réduction du capital social s'effectue au profit des associés.
- 6.- Modification de l'article cinq des statuts.

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale de la société et de modifier l'article un des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de "LEXMAR S.à.r.l".

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société et de modifier par conséquent l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 3. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par ventes, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet la promotion immobilière, l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou industrielles, commerciales et civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts. D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

Troisième résolution

L'assemblée générale constate que suite à la modification de l'objet social pour donner à la société l'objet social d'une société de participation financière avec le régime fiscal y afférent, la société sous sa forme actuelle ne pourra plus bénéficier du régime fiscal des sociétés anonyme holding de la loi du 31 juillet 1929.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide:

a) de réduire volontairement le capital social à concurrence de la somme de DEUX CENT TRENTE-CINQ MILLE CINQ CENTS EUROS (235.500 €) pour porter le capital social de son montant actuel de DEUX CENT QUARANTE-HUIT MILLE EUROS (248.000 €) à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500 €).

b) suite à ce qui précède, de supprimer les deux mille quatre cent quatre-vingt parts sociales (2480) existantes de cent euros (EUR 100.-) de nominal chacune et de créer CENT PARTS SOCIALES NOUVELLES (100) de CENT-VINGT-CINQ EUROS (EUR 125.-) de nominal chacune.

c) Ces CENT PARTS SOCIALES NOUVELLES (100.-) sont attribuées aux associés actuels, au prorata des parts anciennes leur appartenant dans la prédite société. Il n'y pas de rompus.

Cinquième résolution

L'assemblée générale indique que cette réduction du capital social s'effectue au profit des associés et au prorata des parts sociales leur appartenant dans la prédite société.

Sixième résolution

De tout ce qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents euros (12500) divisé en cent parts sociales (100) de cent vingt-cinq (125.-€) de nominal chacune.

Ces parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées comme suit:

1.- Monsieur Alex POUILLIG, prénommé,	50 parts
2.- Madame Marianne PUTZ, prénommée,	50 parts
TOTAL:	100 parts

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, sont évalués approximativement à HUIT CENTS EURO (800.- EURO).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Poulling; Putz, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 janvier 2009. Relation: EAC/2009/1062. Reçu soixante-quinze euros 75.-€.

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 février 2009.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2009037181/203/94.

(090042377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

El Cerrito VI Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 131.547.

Le bilan du 31 août 2007 au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009037368/631/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03358. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

JAS Worldwide, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.752.044,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 139.671.

In the year two thousand and nine, on the thirteenth of January,

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of JAS Worldwide S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, with a share capital of EUR 287,290 (two hundred eighty-seven thousand two hundred ninety Euro) and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 139.671 (the "Company").

There appeared:

- Trident Luxembourg Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée, (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, with a share capital of EUR 13,484,754 (thirteen million four hundred eighty-four

thousand seven hundred fifty-four euros) and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 138.308 ("Trident"), and

- Universi Limited Partnership, a limited partnership duly incorporated and validly existing under the laws of the State of the Georgia, United States of America, having its principal address at 5424 Glenridge Drive, NE Atlanta, GA 30342, Georgia, United States of America, registered with the Georgia Secretary of State, Division of Corporations, under file number 0133842 ("Universi"),

together the "Shareholders".

Here both represented by Régis Galiotto, residing professionally at Luxembourg by virtue of powers of attorney.

The said proxies, initialed ne varietur, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, through their attorney, request the notary to act that:

- (i) The Shareholders present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list.
- (ii) As appears from the attendance list, the 287,290 (two hundred eighty-seven thousand two hundred ninety) shares representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Shareholders have been duly informed.
- (iii) The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 13,464,754 so as to raise it from its current amount of EUR 287,290 to EUR 13,752,044 by the creation and the issuance of 13,464,754 new class A shares, with a nominal value of EUR 1 each;
2. Subscription, intervention, issuance and payment of 13,464,754 new class A shares, with a nominal value of EUR 1 each, by a contribution in kind by Trident Luxembourg Holding S. à r.l.;
3. Subsequent amendment of the article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital of the Company; and
4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Shareholders, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 13,464,754 (thirteen million four hundred sixty-four thousand seven hundred fifty-four Euro) so as to raise it from its current amount of EUR 287,290 to EUR 13,752,044 by the creation and the issuance of 13,464,754 new Class A Shares, with a nominal value of EUR 1 each, to be fully subscribed by Trident and fully paid up through a contribution in kind.

Second resolution

It is resolved to accept the subscription to the increase of capital of EUR 13,464,754 by a contribution in kind by Trident of 180,136 shares of JAS Forwarding (UK) Limited, a company duly incorporated and validly existing under the laws of England and Wales and registered in England and Wales with company number 01824515 whose registered office is at Cargo Point, Bedfont Road, Stanwell, Middlesex, TW19 7NZ ("JAS UK"), such contributed shares representing 87.81% of the share capital of JAS UK (the "Shares").

Intervention - Subscription - Payment

Trident, through its proxy holder, declared to fully subscribe to the above mentioned increase of capital of EUR 13,464,754 to be fully paid-up by a contribution in kind consisting in the Shares.

Evaluation

The global value of the Shares is of EUR 13,464,754.

Such contribution has been valued by all the managers of the Company, pursuant to a statement of contribution value, which has been produced to the undersigned notary.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary.

Effective implementation of the contribution

Trident, contributor represented as stated here-above, expressly declare and represent that:

- (i) the Shares are in registered form and are fully paid-up;
- (ii) it is the sole legal owner of the Shares;
- (iii) the Shares are free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights;
- (iv) the Shares are not the object of a dispute or claim;
- (v) the Shares are freely transferable, with all the rights attached thereto;

(vi) JAS UK is duly organized and validly existing under the laws of England and Wales;

(vii) to its knowledge, JAS UK is not involved in court proceedings for the purposes of bankruptcy, liquidation, winding-up or transfer of assets to creditors, and there are no facts or circumstances known to Trident on the date hereof, which could lead to such court proceedings; and

(viii) all formalities subsequent to the transfer of the Shares required under any applicable law have or will be carried out in order for the contribution to be valid anywhere and towards any third party.

Managers' intervention

Thereupon intervened:

Biagio Bruni, Marco Rebuffi, and Tahira Fumo, acting as managers of the Company, each of them represented here by Regis Galiotto, prenamed, by virtue of a power of attorney.

Acknowledging having been previously informed of the extent of their liabilities, engaged as managers of the Company by reason of the contribution in kind described above, expressly agree with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective transfer of the Shares, and confirm the validity of the subscription and payment.

The documentation related to the true and unconditional transmission of the Shares has been considered convincing and sufficient and the contribution is therefore effectively implemented.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, and the contribution having been fully carried out and the requirement payment made, the Shareholders resolved to amend the article 6 of the articles of association of the Company to be read as follows:

" **Art. 6. Capital.** The Company's share capital is set at EUR 13,752,044 (thirteen million seven hundred fifty two thousand forty-four Euro) It is divided into two classes of shares consisting of:

- 13,477,004 (thirteen million four hundred seventy-seven four) class A shares (the "Class A Shares"); and
- 275,040 (two hundred seventy-five thousand forty) class B shares (the "Class B Shares").

All these shares have a nominal value of EUR 1 (one Euro) each, and are fully paid-up.

The share capital may be increased or reduced from time to time by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital."

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about 5,700.- Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney of the appearing persons, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le treize janvier,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société JAS Worldwide S.à r.l., une " société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 287.290 EUR (deux cent quatre-vingt-sept mille deux cent quatre-vingt dix Euro) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.671 (la "Société").

Ont comparu:

- Trident Luxembourg Holding S.à.r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 13.484.754 EUR (treize millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille sept cent cinquante-quatre euros) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.308 ("Trident"), et

- Universi Limited Partnership, une société de droit de l'Etat de Georgie, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse principale au 5424 Glenridge Drive, NE Atlanta, GA 30342, Géorgie, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée au "Georgia Secretary of State, Division of Corporations" sous le numéro 0133842 ("Universi"), ensemble, les "Associés".

ici représentés par Régis Galiotto, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé.

Lesdites procurations paraphées ne varietur resteront annexées au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les parties comparantes, par l'intermédiaire de leur représentant, prient le notaire d'acter que:

(i) Les Associés, présents ou représentés, et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés dans une liste de présence.

(ii) Il ressort de la liste de présence que les 287.290 (deux cent quatre-vingt-sept mille deux cent quatre-vingt dix) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les Associés ont été préalablement informés.

(iii) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de 13.464.754 EUR pour le porter de son montant actuel de 287.290 EUR à 13.752.044 EUR par la création et l'émission de 13.464.754 nouvelles parts sociales de classe A, d'une valeur nominale de 1 EUR chacune;

2. Souscription, intervention, émission et paiement des 13.464.754 nouvelles parts sociales de classe A, d'une valeur nominale de 1 EUR chacune, par un apport en nature de Trident Luxembourg Holding S.à r.l.;

3. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société en vue de refléter l'augmentation de capital de la Société; et

4. Divers.

Après que l'agenda ait été approuvé par les Associés, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de 13.464.754 EUR (treize millions quatre cent soixante-quatre mille sept cent cinquante-quatre Euro) pour le porter de son montant actuel de 287.290 EUR à 13.752.044 EUR par la création et l'émission de 13.464.754 nouvelles Parts Sociales de Classe A d'une valeur nominale de 1 EUR chacune, devant être entièrement souscrites par Trident et intégralement libérées par un apport en nature.

Deuxième résolution

Il est décidé d'accepter la souscription à l'augmentation de capital de 13.464.754 EUR par un apport en nature par Trident de 180.136 actions de la société JAS Forwarding (UK) Limited, une société de droit anglais, immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 01824515 et ayant son siège social à Cargo Point, Bedfont Road, Stanwell, Middlesex, TW19 7NZ ("JAS UK"), les actions ainsi apportées représentant 87,81% du capital social de JAS UK (les "Actions").

Intervention - Souscription - Paiement

Trident, représenté par son mandataire, a déclaré souscrire entièrement à l'augmentation de capital susmentionnée d'un montant de 13.464.754 EUR, devant être entièrement libérée par un apport en nature des Actions.

Evaluation

La valeur totale des actions est de 13.464.754 EUR.

Cet apport a été évalué par tous les gérants de la Société, conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport qui a été fournie au notaire soussigné.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire soussigné.

Mise en oeuvre effective de l'apport

Trident, apporteur représenté comme indiqué ci-dessus, déclare expressément que:

(i) les Actions sont nominatives et entièrement libérées;

(ii) il est le seul propriétaire des Actions;

(iii) les Actions sont libres de toute charge, option, hypothèque, gage ou de tout autre droit de tiers;

(iv) les Actions ne font l'objet d'aucune contestation ou action en justice;

(v) les Actions sont librement transférables, avec tous les droits y attachés;

(vi) JAS UK est dûment constitué et existe valablement sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galles;

(vii) à sa connaissance, JAS UK ne fait l'objet d'aucune procédure judiciaire de faillite, liquidation, dissolution ou de transfert d'actifs à ses créanciers, et il n'existe aucun fait ni aucune circonstance connue de Trident à la date des présentes qui pourrait conduire à de telles actions judiciaires; et

(viii) toutes les formalités subséquentes à l'apport en nature des Actions requises par les lois applicables seront menées à bien afin que l'apport soit opposable à l'égard de tous tiers et en tout lieu.

Intervention des gérants

Ci-après sont intervenus:

Biagio Bruni, Marco Rebuffi et Tahira Fumo, agissant en qualité de gérants de la Société, chacun représenté par Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une procuration.

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, engagée comme gérants de la Société en raison de l'apport en nature décrit ci-dessus, ceux-ci acceptent expressément la description de l'apport en nature, son évaluation, et le transfert effectif des Actions et confirme la validité de la souscription et du paiement.

La documentation relative à la transmission effective et inconditionnelle des Actions a été considérée comme convaincante et suffisante et en conséquence l'apport est effectivement réalisé.

Troisième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, l'apport et le paiement ayant été pleinement effectués, les Associés ont décidé de modifier l'article 6 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 6. Capital.** Le capital social est fixé à 13.752.044 EUR (treize million sept cent cinquante-deux mille quarante-quatre Euro). Il est divisé en deux classes de parts sociales ainsi composées:

- 13.477.004 (treize million quatre cent soixante-dix-sept mille quatre) parts sociales de classe A (les "Parts Sociales de Classe A"); et

- 275.040 (deux cent soixante quinze mille quarante) parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B").

L'ensemble de ces parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 1 (un Euro) chacune et sont entièrement libérées.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par résolution prise par un vote de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société".

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui doivent être mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ 5.700.- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des personnes comparantes, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 16 janvier 2009. Relation: LAC/2009/1606. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations,

Luxembourg, le 06 FEV. 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009037570/211/215.

(090042829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2009.

Tele2 Finance Luxembourg S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-8077 Bertrange, 177, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 112.873.

Extrait des décisions prises à l'unanimité par l'assemblée générale de l'actionnaire unique de TELE2 FINANCE LUXEMBOURG S.A. (la «Société»), tenue le 27 février 2009 à 15 heures au siège social:

1. l'assemblée décide:

de renouveler les mandats des administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires devant se prononcer sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2009, soit en 2010:

- M. Francesco D'Angelo, demeurant à L - 2440 Luxembourg, 40, Rue du Rollingergrund,
- M. Lars Nilsson, demeurant à S- 111 52 Stockholm, Vattugatan 15

2. l'assemblée décide:

a) d'accepter la démission de Mme Cecilia Ardström comme administrateur et
b) de nommer l'administrateur suivant en remplacement de Mme Cecilia Ardström, démissionnaire, jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires devant se prononcer sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2009, soit en 2010:

- Mlle Åsa Bladin, née à Nyköping (Suède) le 12 septembre 1967 et demeurant à Östermalmsgatan 17, 114 59 Stockholm
3. l'assemblée décide:

de renouveler le mandat de la Fiduciaire des PME Société Anonyme, RCS Luxembourg n° B 10734, 58, rue Glesener, L-1630 Luxembourg en tant que commissaire-aux-comptes de la Société.

Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale des actionnaires devant se prononcer sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2009, soit en 2010

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2009037022/1053/29.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04111. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Santarossa International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 88.726.

L'an deux mil huit, le vingt-deux décembre.

Par devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "SANTAROSSA INTERNATIONAL SA", avec siège social au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous la section B et le numéro 88726, constituée suivant acte reçu le 24 juillet 2002 par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1492 du 16 octobre 2002. Les statuts ont été modifiés une dernière fois par acte de ce même notaire le 27 décembre 2006 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 775 du 3 mai 2007.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Michel MERIENNE, employé privé, demeurant professionnellement à Senningerberg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Sophie MATHOT, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur de Monsieur Davide MURARI, employé privé, résidant professionnellement au 4 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Modification de l'exercice social de la Société qui commencera dorénavant le 1^{er} janvier et se clôturera le 31 décembre de la même année;

2. Modification de la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra dorénavant le troisième mercredi du mois de juin à 14 heures;

3. Modification subséquente des articles 10 et 11 des statuts;

4. Ecourter l'exercice en cours au 31 décembre 2008;

5. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent (100%) du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer l'exercice social de la Société de façon à ce que dorénavant l'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle afin de la porter au troisième mercredi du mois de juin à 14 heures.

Troisième résolution

A la suite des résolutions qui précèdent, les articles 10 et 11 des statuts de la Société sont modifiés et auront la teneur suivante:

" **Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année."

" **Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mercredi du mois de juin à 14 heures au siège social ou à tout autre endroit dans la commune du siège social à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant."

Troisième résolution

L'assemblée décide d'écourter l'exercice en cours ayant débuté le 1^{er} juillet 2008 et qui se terminera le 31 décembre 2008. Pour autant que de besoin, l'assemblée acte que la prochaine assemblée générale annuelle se tiendra le 17 juin 2009.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille euros (€ 1.000,-).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Jean Michel Merienne, Sophie Mathot, Davide Murari, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 24 décembre 2008. LAC / 2008 / 52437. Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 mars 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009037521/202/70.

(090042793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2009.

Zarita Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 131.620.

In the year two thousand nine, on the ninth of March.

Before Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach (Grand-Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:

The company SOUTHFORD HOLDING LIMITED, having its registered office in Gibraltar, 57/63 Line Wall Road, registered under the number 98298,

hereby represented by Mr. Jean LAMBERT, master in economics, residing professionally in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, by virtue of a proxy given under private seal on March 4, 2009,

which proxy signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as said before, declared and requested the notary to act:

- That the private limited company ZARITA INVESTMENTS S.à r.l., with registered office at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, registered at the register of commerce and companies in Luxembourg, under the number B 131.620 (NIN 2007 2445 296) has been incorporated by deed of the undersigned notary, on the 11th of September 2007, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 2336 on the 17th of October 2007.

The appearing party, represented as said before, has taken the following resolutions:

First resolution

The sole partner, represented as said before, decides to amend the first and the fourth paragraph of article 12 of the articles of incorporation to give them the following reading:

Art. 12. (paragraph 1): The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of managers A and B. The manager(s) need not to be partners. The manager(s) may be revoked ad nutum.

(paragraph 4): The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of one manager A and one manager B.

Second resolution

The sole partner, represented as said before, decides to revoke the existing managers of the company and grants them discharge for the carrying out of their mandate.

Third resolution

The sole partner, represented as said before, decides to appoint as new managers of the company for an unlimited period:

Managers A

- Mr. Roberto AVONDO, financial director, residing in 13, Spencer Road, GB-P04 9RN Southsea, Portsmouth.
- Mr. Alexandre GAYDAMAK, business executive, residing in 48, Grosvenor Square, GB-W1 London.
- Mr. Bruce VANDENBERG, company director, residing in Pennwood Beech Avenue, GB-GU15 2JT Camberley.

Managers B

- Mr. Jean LAMBERT, master in economics, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugene Ruppert.
- Mr. Ivo KUSTURA, master in law, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugene Ruppert.
- Mr. Patrice YANDE, private employee, professionally residing in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugene Ruppert.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, represented as said before, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, acting as said before, known to the notary, by his surname, Christian name, civil status and residence, the said appearing person signed together with us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le neuf mars.

Par-devant Maître Henri BECK notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société SOUTHFORD HOLDING LIMITED, avec siège social à Gibraltar, 57/63 Line Wall Road, immatriculée sous le numéro 98298,

ici représentée par Monsieur Jean LAMBERT, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 4 mars 2009,

laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée ZARITA INVESTMENTS S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 131.620 (NIN 2007 2445 296) a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 11 septembre 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2336 du 17 octobre 2007.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique, représentée comme dit ci-avant, décide de modifier le premier et le quatrième paragraphe de l'article 12 des statuts afin de leur donner la teneur suivante:

Art. 12. (paragraphe 1^{er}): La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance composé de gérants A et B. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le (s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

(paragraphe 4): La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B.

Deuxième résolution

L'associée unique, représentée comme dit ci-avant, décide de révoquer les gérants existants de la société et leur accorde décharge pour l'exécution de leur mandat.

Troisième résolution

L'associée unique, représentée comme dit ci-avant, décide de nommer comme gérants de la société pour une durée indéterminée:

Gérants A

- Monsieur Roberto AVONDO, directeur financier, demeurant à 13, Spencer Road, GB-P04 9RN Southsea, Portsmouth.
- Monsieur Alexandre GAYDAMAK, "business executive", demeurant à 48, Grosvenor Square, GB-W1 Londres.
- Monsieur Bruce VANDENBERG, directeur de société, demeurant à Pennwood Beech Avenue, GB-GU15 2JT Camberley.

Gérants B

- Monsieur Jean LAMBERT, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
- Monsieur Ivo KUSTURA, maître en droit, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
- Monsieur Patrice YANDE, employé privé, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. LAMBERT, Henri BECK

Enregistré à Echternach, le 11 mars 2009. Relation: ECH/2009/275. Reçu soixante-quinze euros 75,00.- €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Echternach, le 16 mars 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009037575/201/110.

(090042990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2009.

Lamda Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 67.845.

Constituée par-devant Me Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 24 décembre 1998, acte publié au Mémorial C n° 181 du 18 mars 1999. Le capital a été converti en Euros par acte sous seing privé en date du 24 décembre 2001, publié par extrait au Mémorial C n° 795 du 25 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LAMDA INVESTMENTS S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009037317/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC03828. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

PO Titrisation S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: EUR 13.616.750,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 126.814.

In the year two thousand and nine, on the twenty-fifth of February.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appear:

K DEVELOPPEMENT, a French joint-stock company, incorporated and existing under the laws of France, having its registered office at 23 bis, Avenue de Messine, 75008 Paris, France, registered with the Paris Trade and Companies Register under number 447.882.002,

ARROWS INVESTMENTS S.à r.l. SICAR, a private limited liability company, qualifying as a société d'investissement en capital à risque with a variable share capital, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 23, Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 113.504,

SOCIETE INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENTS MOBILIERS S.à r.l., a private limited liability company, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 25B, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 123.915,

all here represented by Mrs Rachel UHL, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of three (3) proxies given under private seal.

The said proxies, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxy holder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the shareholders of the private limited liability company having the status of a securization company ("société à responsabilité limitée de titrisation") existing in Luxembourg under the name of "PO TITRISATION S.à r.l." (the "Company") with registered office at 3, Rue Goethe, L-1637 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, under number B 126.814, incorporated by a deed of the undersigned notary of March 26, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1139 of June 13, 2007, and which bylaws have been last amended by a deed of the undersigned notary of July 25th, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2345 of September 25th, 2008.

II. The Company's share capital is fixed at eleven million one hundred sixteen thousand seven hundred and fifty Euro (€ 11,116,750.-) represented by six million three hundred fifty-six thousand (6,356,000) Class A Shares, one million six hundred thousand (1,600,000) Class B Shares, one million fourteen thousand seven hundred and fifty (1,014,750) Class C Shares and two million one hundred forty-six thousand (2,146,000) Class D Shares of one Euro (€ 1.-) each.

III. The shareholders resolve to increase the Company's share capital by two million five hundred thousand Euro (€ 2,500,000.-) to raise it from its present amount of eleven million one hundred sixteen thousand seven hundred and fifty Euro (€ 11,116,750.-) to thirteen million six hundred sixteen thousand seven hundred and fifty Euro (€ 13,616,750.-) by creation and issue of two million five hundred thousand (2,500,000) class D shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each (the "New Class D Shares").

IV. ARROWS INVESTMENTS S.à r.l. SICAR, prenamed, and SOCIETE D'INVESTISSEMENTS MOBILIERS S.à r.l., prenamed, resolved to waive their preferential right of subscription to the sole profit of K DEVELOPPEMENT, prenamed.

Subscription - Payment

K DEVELOPPEMENT, prenamed, declared to subscribe for the two million five hundred thousand (2,500,000) New Class D Shares and fully paid up the amount of two million five hundred thousand Euro (€ 2,500,000.-) by contribution in cash in the same amount.

The amount of two million five hundred thousand Euro (€ 2,500,000.-) has been fully paid up and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

V. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at thirteen million six hundred sixteen thousand seven hundred and fifty Euro (€ 13,616,750.-) represented by six million three hundred fifty-six thousand (6,356,000) Class A Shares, one million six hundred thousand (1,600,000) Class B Shares, one million fourteen thousand seven hundred and fifty (1,014,750) Class C Shares and four million six hundred forty-six thousand (4,646,000) Class D Shares of one Euro (€ 1.-) each.

The shares thus issued may be expressed as being exclusively related to one or more specific compartments of the Company.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings."

VI. The shareholders acknowledge that the New Class D Shares will be exclusively related to the Compartment D as created by the Company's Board of managers.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately three thousand Euro (€ 3,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

K DEVELOPPEMENT, une société anonyme de droit français, ayant son siège social au 23 bis, Avenue de Messine, 75008 Paris, France, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 447.882.002,

ARROWS INVESTMENTS S.à r.l. SICAR, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois soumise au régime de la loi SICAR, ayant son siège social au 23, Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.504,

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS MOBILIERS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25B, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.915,

ici représentée par Madame Rachel UHL; juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu de trois (3) procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par la mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparantes sont les associés de la société à responsabilité limitée de titrisation établie à Luxembourg sous la dénomination de " PO TITRISATION S.à r.l. " (la " Société "), ayant son siège social au 3, Rue Goethe, L-1637 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 126.814, et constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 26 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1139 du 13 juin 2007, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire instrumentaire en date du 25 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2345 du 25 septembre 2008.

II. Le capital social de la Société est fixé à onze millions cent seize mille sept cent cinquante Euro (€ 11.116.750,-) représenté par six millions trois cent cinquante six mille (6.356.000) parts sociales de Catégorie A, un million six cent mille (1.600.000) parts sociales de Catégorie B, un million quatorze mille sept cent cinquante (1.014.750) parts sociales de Catégorie C et deux millions cent quarante-six mille (2.146.000) parts sociales de Catégorie D, d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune.

III. Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux millions cinq cent mille Euro (€ 2.500.000), pour le porter de son montant actuel de onze millions cent seize mille sept cent cinquante Euro (€ 11.116.750,-) à treize millions six cent seize mille sept cent cinquante Euro (€ 13.616.750,-), par la création et l'émission de deux millions cinq cent mille (2.500.000) nouvelles parts sociales de catégorie D d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune (les "Parts Sociales de Catégorie D").

IV. ARROWS INVESTMENTS S.à r.l. SICAR, susnommée, et SOCIETE D'INVESTISSEMENTS MOBILIERS S.à r.l., susnommée, décident de renoncer à leur droit préférentiel de souscription au profit exclusif de K DEVELOPPEMENT, susnommée.

Souscription - Libération

K DEVELOPPEMENT, susnommée, déclare souscrire les deux millions cinq cent mille (2.500.000) Parts Sociales de Catégorie D et les libérer intégralement en valeur nominale au montant de deux millions cinq cent mille Euro (€ 2.500.000,-) Euro par apport en numéraire.

Un montant de deux millions cinq cent mille Euro (€ 2.500.000,-) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

V. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à treize millions cent seize mille sept cent cinquante Euro (€13.616.750,-) représenté par six millions trois cent cinquante six mille (6.356.000) parts sociales de Catégorie A, un million six cent mille (1.600.000) parts sociales de Catégorie B, un million quatorze mille sept cent cinquante (1.014.750) parts sociales de Catégorie C et quatre millions six cent quarante-six mille (4.646.000) parts sociales de Catégorie D, d'une valeur nominale d'un Euro (€ 1,-) chacune.

Les parts sociales ainsi émises pourront être exclusivement rattachées à un ou plusieurs compartiments déterminés de la Société.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires".

VI. Les associés reconnaissent que les Parts Sociales de Catégorie D seront exclusivement rattachées au Compartiment D tel que créé par le Conseil de gérance de la Société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille Euro (€ 3.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 02 mars 2009. Relation: LAC/2009/7824. Reçu soixante-quinze euros (75,-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 MARS 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009037517/211/145.

(090042701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2009.

Herbalife Luxembourg Distribution S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 111.594.

Le Bilan au 30 septembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009036844/9384/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04500. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

C.R. Entreprises S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 61.646.

—
EXTRAIT

Il résulte du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 18 décembre 2008 que:

- Le siège social de la société est transféré
du: 188, route d'Esch L-1471 Luxembourg
au: 23, rue Aldringen L-1118 Luxembourg

- Ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs:

* Monsieur Didier SIMON, employé privé, né à Aye (B) le 08/03/1971, demeurant professionnellement à L-1882 Luxembourg, 3 a rue G. Kroll.

* Monsieur Alain GOUVERNEUR, administrateur de sociétés, né à Libramont (B), le 16/12/1969, demeurant professionnellement à L-1882 Luxembourg, 3a rue G. Kroll.

- Ont été élus aux fonctions d'administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires:

* Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de sociétés, né à Fes (Maroc) le 18 décembre 1970, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23 rue Aldringen.

* Madame Marie-Laure AFLALO, administrateur de sociétés, née à Fes (Maroc) le 22 octobre 1966, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23 rue Aldringen.

- A été réélu aux fonctions d'administrateur:

* Monsieur Claude Rizzon, administrateur de sociétés, né le 04.11.1923 à Cismon del Grappa (Italie), demeurant 45, Rue de Verdun à F-57160 à Moulins-Lès-Metz

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2014.

- Le mandat d'administrateur-délégué de M. Claude Rizzon n'a pas été renouvelé.

- A été réélue à la fonction de Réviseur:

* Monsieur Richard GAUTHROT, expert-comptable, né le 14/11/1960 à Nancy (F), demeurant professionnellement au 8, boulevard de la Foire à L-1528 Luxembourg

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2014.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2009036908/677/37.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC03174. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Walking through IT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 133.242.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue la société le 8 janvier 2009

L'assemblée a prononcé la clôture de la liquidation et a constaté que la société anonyme WALKING THROUGH IT S.A. - EN LIQUIDATION a définitivement cessé d'exister.

L'assemblée a décidé que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq années à partir d'aujourd'hui à son ancien siège social, à savoir le 2, rue Wilson, L-2732 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
FANOL INTERNATIONAL S.A.

Signature
Le liquidateur

Référence de publication: 2009036886/7712/20.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03560. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Vallam & Cie S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1123 Luxembourg, 9B, Plateau Altmünster.

R.C.S. Luxembourg B 145.184.

— STATUTS

L'an deux mille neuf, le dix-sept février.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société à responsabilité limitée VALLAM, dont le siège social est établi à L-1123 Luxembourg, 9B, Plateau Altmünster, constituée le 18 avril 2008 par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 138.412,

ici représentée par Monsieur Charles CASIMIR-LAMBERT, administrateur de sociétés, né à Genève (Suisse), le 27 février 1967, résidant à Collingham Gardens 21 Flat 4, LONDON SW5 OHL (Grande-Bretagne), en qualité de gérant A, et par Maître Denis VAN DEN BULKE, avocat à la Cour né le 10 juillet 1959 à Liège (Belgique), demeurant professionnellement au Plateau Altmunster 9B, L-1123 Luxembourg, en qualité de Gérant B, et

2) Monsieur Charles CASIMIR-LAMBERT, préqualifié, agissant en son nom personnel, à titre d'actionnaire commanditaire.

Les parties comparantes, agissant comme indiqué ci-avant, ont prié le notaire instrumentant d'établir comme suit les statuts d'une société en commandite par actions constituée par les présentes:

I. Nom - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé entre VALLAM, l'actionnaire commandité (l'"Actionnaire Commandité") et l'actionnaire commanditaire, ainsi qu'avec tous ceux qui pourront devenir porteurs d'actions (ensemble, les "Actionnaires Commanditaires", chacun un "Actionnaire Commanditaire", et ensemble avec l'Actionnaire Commandité, les "Actionnaires") une société en commandite par actions sous la dénomination de VALLAM & Cie S.C.A. (ci-après la "Société"), qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par une résolution du Gérant (tel que défini ci-après). Le siège social peut par ailleurs être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par résolution des Actionnaires délibérant de la manière requise pour la modification des Statuts.

2.2. Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Gérant.

2.3. Au cas où le Gérant estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique, social ou militaire de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui, malgré ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

Art. 3. Durée.

3.1. La Société est formée pour une durée illimitée.

3.2. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des Actionnaires de la Société délibérant de la manière requise pour la modification des Statuts.

3.3. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un des Actionnaires. En cas de décès, d'incapacité ou d'empêchement de

l'Actionnaire Commandité, l'assemblée générale des Actionnaires pourra nommer un gérant intérimaire, qui ne sera pas nécessairement Actionnaire.

3.4. Le gérant intérimaire prendra les mesures d'urgence et celles de la gestion ordinaire de la Société. Le gérant intérimaire devra, endéans les quinze jours de sa nomination, convoquer une assemblée générale des Actionnaires, conformément aux procédures prévues dans les présents Statuts, dont l'ordre du jour portera sur la continuation ou la cessation de la Société et, en cas de décision de continuer les activités de la Société, sur la désignation d'un nouvel Actionnaire Commandité.

3.5. Le gérant intérimaire sera responsable uniquement de l'exécution de son mandat.

Art. 4. Objet.

4.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière toutes actions, parts sociales et/ou autres titres de participation, obligations, bons, certificats de dépôt et/ou autres titres de créance, et, en général toutes valeurs mobilière et/ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

4.2. La Société peut également acquérir, gérer, développer, vendre, louer tous biens immobiliers, meublés ou non, et en général faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles d'agent immobilier et celles concernant le placement et la gestion de liquidités.

4.3. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, obligations et bons et d'autres titres de créance et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions de titres de créance ou de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés faisant partie du même groupe et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou les obligations et engagements de toutes autres sociétés et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

4.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

4.5. La Société peut d'une façon générale effectuer toutes les opérations et transactions qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet.

II. Capital social - Actions

Art. 5. Capital.

5.1. La Société a un capital social libéré de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) réparti en:

(i) trois mille quatre-vingt dix-neuf (3.099,-) actions ordinaires rachetables (les "Actions Ordinaires") sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées et détenues par les Actionnaires Commanditaires dont la responsabilité est limitée à concurrence du capital apporté par eux;

(ii) une (1) action de commandité ("Action de Commandité") sans désignation de valeur nominale, entièrement libérée et détenue par l'Actionnaire Commandité qui, en sa qualité d'Actionnaire Commandité, est responsable indéfiniment et solidairement de tous les engagements de la Société.

5.2. Les Actions Ordinaires, l'Action de Commandité et toutes autres actions qui pourraient être émises par la Société en application des Statuts sont désignées les "Actions".

5.3. Le capital social libéré de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires délibérant de la manière requise pour la modification des Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1. Les actions de la Société pourront être émises sous forme nominative ou au porteur.

6.2. Un registre des Actionnaires nominatifs sera maintenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi, et il peut être consulté par chaque Actionnaire qui le désire. Le droit de propriété de l'Actionnaire sur l'action nominative s'établit par l'inscription de son nom dans le registre des actionnaires.

6.3. Les Actions seront transférées par une déclaration écrite de transfert inscrite dans le registre des actionnaires, qui sera exécutée par le cédant et le cessionnaire ou par leur mandataire respectif et par la Société. La Société peut aussi accepter d'autres instruments de transfert qu'elle jugera satisfaisants comme preuve de transfert.

6.4. Chaque Action confère à son détenteur une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des Actions existantes.

6.5. Envers la Société, les Actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Action est admis. Dans le cas où une Action viendrait à appartenir à plusieurs personnes, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'au moment où une personne aura été désignée comme propriétaire unique à l'égard de la Société. La même règle sera appliquée en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propiétaire ou entre un créancier et un débiteur gagiste.

Art. 7. Droit de préemption des Actionnaires.

7.1. Nonobstant toute autre disposition des Statuts, un Actionnaire Commanditaire ne peut transférer ses Actions sans le consentement préalable écrit de la majorité des Actionnaires Commanditaires, qui doivent représenter en même temps la majorité du capital. Tout transfert par un Actionnaire Commanditaire de ses intérêts à un Tiers est soumis à un droit de préemption en faveur des autres Actionnaires Commanditaires.

7.2. Dans l'hypothèse où un Actionnaire Commanditaire (l'"Actionnaire Cédant") reçoit une offre d'acquisition faite de bonne foi (l'"Offre Initiale") par un tiers (le "Tiers Offrant") portant sur tout ou partie des Actions Ordinaires qu'il détient (les "Actions Offertes") et qu'il souhaite accepter cette offre, l'Actionnaire Cédant sera tenu de le notifier par envoi recommandé à la poste à chacun des Actionnaires ainsi qu'au Gérant en y annexant une copie de l'Offre Initiale (la "Notice de Transfert").

7.3. Dans cette Notice de Transfert, l'Actionnaire Cédant est tenu de proposer en priorité aux autres Actionnaires (les "Autres Actionnaires") la vente des Actions Offertes aux mêmes termes et conditions que ceux contenus dans l'Offre Initiale (l'"Offre de Vente en Préemption").

L'Offre de Vente en Préemption indiquera:

- (i) le nom et l'adresse (ou le siège social) du Tiers Offrant;
- (ii) l'identification de la (des) personne(s) contrôlant directement ou indirectement le Tiers Offrant;
- (iii) le nombre d'Actions Offertes dont le transfert est envisagé;
- (iv) le prix offert en euros par le Tiers Offrant;
- (v) une copie de l'Offre Initiale dûment signée par le Tiers Offrant qui devra contenir un engagement inconditionnel et irrévocable du Tiers Offrant d'acquiescer les Actions des autres Actionnaires Commanditaires aux mêmes termes et conditions.

7.4. Dans les trente (30) jours ouvrables suivant la réception de la Notice de Transfert contenant l'Offre de Vente en Préemption, les Autres Actionnaires pourront marquer leur accord d'acheter tout ou partie des Actions Offertes en notifiant leur acceptation de l'Offre de Vente en Préemption par écrit à l'Actionnaire Cédant et au Gérant (la "Notice d'Acceptation"). Tous les Actionnaires exerçant leur droit de préemption seront autorisés à acheter un nombre maximal d'Actions Offertes équivalent au nombre total des Actions Offertes multiplié par une fraction ayant (x) comme numérateur le nombre d'Actions détenues par l'Actionnaire exerçant ce droit de préemption et (y) comme dénominateur le nombre total d'Actions détenues par tous les Autres Actionnaires (le résultat de ce calcul sera arrondi au nombre supérieur le plus proche, étant entendu que la fraction égale à 1/2 sera arrondie à l'unité inférieure).

7.5. La Notice d'Acceptation spécifiera le nombre d'Actions Offertes pour lesquelles l'Acheteur accepte l'Offre de Vente en Préemption, contiendra l'obligation inconditionnelle et irrévocable des Actionnaires exerçant leur droit de préemption d'acquiescer lesdites Actions aux termes et conditions de l'Offre de Vente en Préemption et fixera la date de conclusion de la cession et du paiement, ladite cession et ledit paiement ne pouvant intervenir à une date ultérieure à soixante (60) jours à dater de l'envoi de la Notice d'Acceptation.

7.6. Si un ou plusieurs des Actionnaires renoncent (entièrement ou partiellement) à exercer leur droit de préemption, le droit de préemption qu'ils auront renoncé à exercer sera transféré d'office aux autres Actionnaires proportionnellement à leur droit de préemption. Dans ce cas le Gérant invitera les Actionnaires ayant exercé leur droit de préemption à exercer les droits de préemption non exercés, et ainsi transférés, sur les Actions en question selon la procédure prévue au paragraphe 7.4 mutatis mutandis.

7.7. Dans l'hypothèse où (a) les Actionnaires exerçant leur droit de préemption n'accepteraient pas valablement l'acquisition de toutes les Actions Offertes conformément à l'Offre de Vente en Préemption ou (b) les cessions n'interviendraient pas dans le délai prévu au paragraphe précédent, l'Actionnaire Cédant aura le droit d'accepter l'Offre Initiale et de vendre au Tiers Offrant les Actions Offertes n'ayant pas fait l'objet de préemption valable, étant entendu que dans pareil cas:

- (i) la cession des Actions devra se faire en conformité à l'Offre Initiale et aura lieu dans les trente (30) jours à dater de l'expiration du délai prévu au paragraphe 7.5 et;
- (ii) le prix d'acquisition décrit dans l'Offre Initiale ne sera modifié de quelque manière que ce soit et aucun autre terme ou condition tels que prévus dans l'Offre Initiale ne feront l'objet d'une modification substantielle (il est entendu que tout changement ou modification des termes de l'Offre Initiale constituera une nouvelle offre qui sera sujette à l'exercice du droit de préemption).

7.8. Toutes les dispositions relatives à l'exercice du droit de préemption s'appliqueront à tout transfert quel qu'il soit et quelle qu'en soit la cause, en ce compris pour cause de décès d'un Actionnaire, ainsi qu'à tout instrument qui conférerait un droit d'acquiescer des actions de la Société tels que les warrants ou obligations convertibles.

Art. 8. Rachat d'Actions par la Société.

8.1. La Société est autorisée à procéder au rachat de ses propres Actions Ordinaires dans les limites et conditions fixées par l'Article 49-8 de la Loi et du présent article.

8.2. Rachat d'Actions à l'initiative d'un Actionnaire.

8.2.1. Un Actionnaire Commanditaire qui désire que tout ou partie des Actions Ordinaires qu'il détient soient rachetées par la Société (l' "Actionnaire Requéran") doit en faire la demande par écrit (la "Demande de Rachat") à l'adresse du Gérant, en indiquant le nombre d'Actions qu'il désire voir racheter (les "Actions Offertes au Rachat").

8.2.2. Dans les soixante (60) jours qui suivent la réception de la Demande de Rachat, le Gérant décide de façon discrétionnaire si la Société rachète les Actions Offertes au Rachat en tout ou en partie en avisant l'Actionnaire Requéran de sa décision et, le cas échéant, du prix qu'il fixe pour le rachat (le "Prix de Rachat").

8.2.3. La valeur des Actions Offertes au Rachat doit être déterminée par une évaluation indépendante d'un expert financier, au choix du Gérant.

8.2.4. L'Actionnaire Requéran est tenu, endéans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de la réponse de la Société à sa Demande de Rachat, d'aviser le Gérant par écrit de sa décision et, le cas échéant, de son acceptation de procéder au rachat au Prix de Rachat (la "Décision de Rachat"). En cas d'acceptation, il remettra au siège social de la Société la Décision de Rachat ainsi que le ou les certificat(s) d'action, si de tels certificats ont été émis, établissant la propriété des Actions devant être rachetées, dûment endossés en vue de leur cession à la Société.

8.3. Rachat d'Actions à l'initiative de la Société.

8.3.1. Si la Société désire racheter tout ou partie des Actions Ordinaires, elle en fait la demande par écrit (la "Proposition de Rachat") à tous les Actionnaires, en indiquant le pourcentage (et le nombre) d'Actions Ordinaires qu'elle désire racheter et le prix qu'elle propose pour le rachat (le "Prix de Rachat").

8.3.2. Dans les soixante (60) jours qui suivent la réception de la Proposition de Rachat, les Actionnaires indiquent au Gérant s'ils acceptent de vendre ledit pourcentage de leurs Actions à la Société (la "Décision de Rachat"), et si, le cas échéant, ils sont disposés de vendre un pourcentage plus important de leurs Actions au cas où certains Actionnaires déclinaient la Proposition de Rachat.

8.3.3. La Société est tenue, endéans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de la Décision de Rachat d'aviser par écrit l'Actionnaire concerné de sa décision de racheter au Prix de Rachat. Dans ce cas, l'Actionnaire remettra au siège social de la Société la Décision de Rachat ainsi que le ou les certificat(s) d'action, si de tels certificats ont été émis, établissant la propriété des actions devant être rachetées, dûment endossés en vue de leur cession à la Société.

8.4. En cas d'acceptation, le rachat est réputé avoir pris effet à la date à laquelle la Société a reçu la Décision de Rachat (la "Date du Rachat"). La Société est tenue de payer à l'Actionnaire cédant le Prix de Rachat dans les soixante (60) jours qui suivent la Date de Rachat.

8.5. Tous les droits attachés aux Actions rachetées par la Société sont suspendus aussi longtemps que la Société détient ces Actions.

III. Gestion - Représentation

Art. 9. Gestion de la Société.

9.1. La Société est gérée par l'Actionnaire Commandité (le "Gérant").

9.2. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts aux Actionnaires seront de la compétence du Gérant ou, en cas de pluralité, des Gérants, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

9.3. Si le Gérant est une personne morale, son (ses) représentant(s) personne(s) physique(s) devra(ont) être approuvé (s) par la majorité des Actionnaires Commanditaires qui représentent en même temps la majorité du capital. Par ailleurs, par décision prise à la majorité des Actionnaires Commanditaires qui représentent en même temps la majorité du capital, les Actionnaires Commanditaires peuvent demander au Gérant de remplacer le représentant.

9.4. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être conférés à un ou plusieurs agents, actionnaires ou non, par le Gérant.

9.5. Le Gérant est autorisé à déléguer la gestion journalière de la Société et le pouvoir de représenter la Société dans le cadre de cette gestion journalière à un ou plusieurs fondés de pouvoir ou autres agents, associés ou non, agissant individuellement ou conjointement.

9.6. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature du Gérant ou par la ou les signature(s) individuelle ou conjointe(s) de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été valablement conféré conformément aux articles 9.4 et 9.5 des Statuts et dans les limites de ce pouvoir.

9.7. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou personne ne sera affecté ou invalidé par le fait que le Gérant ou autres fondés de pouvoir de la Société a un intérêt dans la transaction, ou est un directeur, associé, agent ou employé de cette autre société ou personne.

Art. 10. Responsabilité

10.1. Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, le Gérant et les autres fondés de pouvoir de la Société, ainsi que les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux présents Statuts, seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses encourus ou supportés par eux en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être partie en raison de leur statut actuel ou passé de gérants, fondés de pouvoir ou délégués de la Société, en raison de toute transaction effectuée par la Société, tout contrat conclu ou action accomplie, ou omise ou dans laquelle ils ont participé, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des dommages et dépenses dues à leur faute lourde ou manquement dolosif, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont peuvent jouir ces personnes.

10.2. L'actionnaire commandité est indivisiblement et solidairement responsable des dettes de la Société.

10.3. La responsabilité des Actionnaires Commanditaires est limitée au montant de capital versé par eux à la Société. L'Actionnaire Commanditaire qui, même en vertu de procurations, prend la signature sociale ou qui accomplit des actes de gestion pour le compte de la Société, encourt, vis-à-vis des tiers, la même responsabilité que l'Associé Commandité. L'Associé Commanditaire est aussi solidairement tenu à l'égard des tiers, même des engagements auxquels il n'aurait pas participé, s'il a habituellement géré les affaires de la Société.

IV. Assemblée générale des actionnaires

Art. 11. Pouvoirs

11.1. L'assemblée générale des Actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des Actionnaires de la Société. L'Assemblée générale des Actionnaires ne délibère valablement que sur des matières qui n'ont pas été expressément réservées au Gérant par la Loi ou les présents Statuts.

11.2. Les résolutions des Actionnaires sont adoptées en assemblées générales.

11.3. Chaque Actionnaire a un droit de vote proportionnel à sa part de capital. Chaque Action Ordinaire donne droit à une voix.

Art. 12. Convocation, quorum, majorité et procédure de vote

12.1. L'assemblée générale des Actionnaires est convoquée par le Gérant ou le Conseil de Surveillance au moins trente jours avant la date de l'assemblée générale.

Elle doit être obligatoirement convoquée lorsqu'un groupe d'Actionnaires Commanditaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société en fait la demande auprès du Gérant.

Un groupe d'Actionnaires Commanditaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société peut aussi requérir le Gérant d'ajouter un ou plusieurs points à l'agenda de toute assemblée générale des Actionnaires. La demande devra être envoyée au siège social de la Société par lettre recommandée avec accusé de réception au moins dix (10) jours avant la date de l'assemblée. Dans ce cas, le Gérant convoquera une nouvelle assemblée générale.

12.2. Si tous les Actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée des Actionnaires de la Société et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

12.3. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le deuxième mercredi du mois de mai de chaque année à quatorze heures trente. Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire au Grand-Duché de Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant. D'autres assemblées générales d'Actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les avis de convocation respectifs. Le quorum et le délai de convocation prévus par la Loi régissent les avis de convocation et la tenue des assemblées, sauf disposition contraire des présents Statuts. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société peut se tenir à l'étranger, si le Gérant considère de manière discrétionnaire que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Le Gérant peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les Actionnaires pour pouvoir prendre part aux assemblées générales.

12.4. L'assemblée est présidée par le Président du Conseil de Surveillance, par un membre du Conseil de Surveillance ou, à défaut, par le Gérant.

12.5. Un Actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des Actionnaires de la Société en désignant une autre personne comme mandataire (qui n'a pas besoin d'être un associé) par écrit, télécopie, courrier, courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire

12.6. Chaque Actionnaire peut également participer à toute assemblée des Actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une participation en personne à ladite assemblée.

12.7. Chaque Actionnaire peut également voter grâce aux formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote contiennent la date et le lieu de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, le texte des résolutions proposées ainsi que pour chaque résolution proposée, trois cases permettant aux Actionnaires de voter en faveur, contre ou de s'abstenir de voter s'agissant de la résolution proposée. Les formulaires de vote doivent être envoyés par les Actionnaires

par écrit, télécopie, courrier, courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire au siège social de la Société. La Société n'acceptera que les formulaires de vote reçus cinq jours ouvrables avant la date de l'assemblée précisée dans la convocation. Les formulaires de vote qui ne contiennent ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention seront nuls.

12.8. Sans préjudice des dispositions contraires prévues par la Loi ou les présents Statuts, les résolutions de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants, quelle que soit la proportion du capital social représenté à cette assemblée.

V. Conseil de surveillance

Art. 13. Nomination - Convocation - Délibération

13.1. Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris notamment la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par un Conseil de Surveillance composé d'au moins trois (3) membres. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant sur toutes les matières que le Gérant déterminera et pourra autoriser les actes du Gérant qui, selon la loi, les règlements ou les présents Statuts, excèdent les pouvoirs du Gérant.

13.2. Le Conseil de Surveillance sera élu par l'assemblée générale annuelle des Actionnaires pour une période ne pouvant excéder six (6) ans. Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être réélus. Le Conseil de Surveillance peut élire un de ses membres comme président.

13.3. Le Conseil de Surveillance est convoqué par son Président ou par le Gérant.

Une notification par écrit, télécopie, courrier, courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donnée à tous ses membres au moins huit (8) jours avant la date fixée pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature des circonstances constitutives de l'urgence sera contenue dans la convocation. Cette convocation peut faire l'objet d'une renonciation par écrit, télécopie, courrier, courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire. Il ne sera pas nécessaire d'établir des convocations spéciales pour des réunions qui seront tenues à des dates et lieux prévus par un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

13.4. Le Conseil de Surveillance ne pourra délibérer ou agir valablement que si ses membres ont été convoqués à la réunion du Conseil de Surveillance selon la procédure décrite ci-dessus et si au moins la majorité des membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés.

Aucune notification ne sera requise si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés lors d'une réunion du Conseil de Surveillance ou dans le cas de décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance.

Chaque membre peut agir lors de toute réunion du Conseil de Surveillance en nommant par écrit, télécopie, courrier, courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire, un autre membre pour le représenter. Chaque membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

Les résolutions du Conseil de Surveillance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion. Les copies ou extraits de tels procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président ou deux membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas d'égalité des votes, le président aura voix prépondérante.

Les décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance sur un seul document ou plusieurs documents séparés ayant le même contenu ont le même effet que les décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance; chaque membre doit approuver une telle décision par écrit, télécopie, courrier, courrier électronique ou tout autre mode de communication similaire. Tous ces documents constitueront l'acte qui prouvera qu'une telle décision a été adoptée.

Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à une réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

VI. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice, le Gérant dresse le bilan et le compte de profits et pertes de la Société ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur de l'actif et du passif de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cessera d'être exigée dès que la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit, selon l'article 5 des Statuts.

15.2. L'assemblée générale des Actionnaires de la Société décidera de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels et décidera de payer des dividendes aux moments qu'elle jugera opportun au regard des objectifs et de la politique de la Société.

15.3. Les dividendes seront distribués au moment et au lieu fixés par le Gérant conformément à la décision de l'assemblée générale des Actionnaires.

Les dividendes peuvent être payés en euro (EUR) ou en toute autre devise choisie par le Gérant.

15.4. Le Gérant peut décider de payer des acomptes sur dividendes aux conditions et dans les limites fixées par la Loi.

VII. Modification des statuts - Dissolution - Liquidation

Art. 16. Modification des Statuts.

16.1. Une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital social est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée sera convoquée dans les formes statutaires, par des annonces insérées deux fois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée dans le journal officiel du Luxembourg, le Mémorial, et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation reproduira l'ordre du jour et indiquera la date et le résultat de la précédente assemblée.

La seconde assemblée délibérera valablement quelle que soit la proportion du capital représentée.

16.2. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être adoptées, devront réunir les trois quarts au moins des voix exprimées.

16.3. La nationalité de la Société ne peut être changée et les engagements de ses Actionnaires ne peuvent être augmentés qu'avec l'accord unanime des Actionnaires.

Art. 17. Dissolution - liquidation.

17.1. La décision de dissolution de la société est prise selon les règles pour la modification des Statuts.

17.2. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires, nommés par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire prévue par la Loi ou la décision des Actionnaires de la Société, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus larges pour la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société.

17.3. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux Actionnaires proportionnellement au nombre d'Actions détenues par chaque Actionnaire dans la Société.

VIII. Disposition générales

Il est fait référence aux dispositions de la Loi et à tout contrat qui peut le cas échéant être conclu entre les Actionnaires pour tous les points qui ne font pas l'objet d'une disposition spécifique dans ces présents Statuts.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2009. La première assemblée générale annuelle se tiendra en l'an 2010.

Souscription et libération

Le capital a été souscrit comme suit:

Souscripteurs:

Nombre d'actions souscrites:

1.- VALLAM 1 (une) Actions de Commandité

2.- Monsieur Charles CASIMIR-LAMBERT 3.099,- (trois mille quatre-vingt dix-neuf) Actions Ordinaires

L'unique Action de Commandité et les trois mille quatre-vingt dix-neuf (3.099,-) Actions Ordinaires ainsi souscrites sont entièrement libérées, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ 1.700,- EUR.

Résolutions

Et aussitôt les Actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

I. Les personnes suivantes sont nommées en tant que membres du Conseil de Surveillance pour une période de six (6) ans:

- Monsieur Pierre Casimir-Lambert, né à Uccle (Bruxelles, Belgique) le 25 janvier 1933, domicilié au 101, route de la Capite, 1223 Cologny (Genève), Suisse;

- Madame Véronique Casimir-Lambert Batrus, née à Uccle (Bruxelles, Belgique) le 7 août 1961, domiciliée au 77A, Indian Harbor Drive, 06830 Greenwich, Connecticut (USA);

- Madame Valentine Firmenich, née à Uccle (Bruxelles, Belgique) le 1^{er} juillet 1963, domiciliée à "La Milliere", 384, Route de Lausanne, 1294 Genthod (Genève), Suisse.

II. Le siège social de la Société est établi au 9B, Plateau Altmünster, L-1123 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. CASIMIR-LAMBERT, D. VAN DEN BULKE, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 février 2009. Relation: LAC/2009/6858. Reçu € 75.- (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009036947/206/399.

(090041446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

SJ (Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 267.006,25.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 131.238.

In the year two thousand and nine, on the tenth of March.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Santa Juana Limited, with registered office at La Motte Chambers, La Motte Street, St Helier, Jersey, JE1 1BJ, Channel Islands, entered into the Companies Register under number 97944 (hereinafter the "Sole Shareholder"), here represented by Barbara Neuerburg, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said power of attorney, initialled "ne varietur" by the attorney in fact of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Which appearing party represented as stated here above, has requested the undersigned notary to draw up that it is the Sole Shareholder of SJ (Luxembourg) Sàrl (formerly "Taffic Holdings S.à r.l."), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under the number B 131.238 and incorporated by a deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, Luxembourg, on 26 June 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") under number 2185 on 3 October 2007 (the "Company").

The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended pursuant to a deed of the same notary, on 23 November 2007, published in the Mémorial C under number 526 on 1 March 2008.

The Articles have been amended pursuant to a deed of the same notary, on 9 January 2008, published in the Mémorial C under number 1076 on 30 April 2008.

The Articles have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on 26 June 2008, published in the Mémorial C under number 1806 on 22 July 2008.

The appearing party representing the entire share capital of the Company takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder decides to amend Article 5 of the Articles:

i) to change the functional currency of the Company's share capital from euro (EUR) to US dollar (USD) with immediate effect;

ii) to convert the amount of the Company's share capital of actually two hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 212,500) in an amount expressed in US dollar (USD) at the official exchange rate of the European Central Bank (the "ECB") as of 9 March 2009 at 2.15 p.m. ECB time (i.e. EUR 1 = USD 1.2565); and

iii) to change of the nominal value of the shares of the Company to bring it at one US cent (USD 0.01) per share and to increase the number of shares accordingly,

in order to set, as a result of the changes listed under items (i) to (iii) here above, the Company's share capital at USD 267,006.25 (two hundred sixty-seven thousand six point twenty-five US dollar) represented by 26,700,625 (twenty-six

million seven hundred thousand six hundred twenty-five) shares having a nominal value of one US cent (USD 0.01) each. The conversion excess shall be allocated to a reserve account of the Company.

As a result of the above, Article 5 of the Articles shall now read as follows:

" **Art. 5. Capital.** The Capital of the Company is set at USD 267,006.25 (two hundred sixty-seven thousand six point twenty-five US dollar) represented by 26,700,625 (twenty-six million seven hundred thousand six hundred twenty-five) shares with a nominal value of USD 0.01 (one US cent) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of partner(s) adopted in the same manner required for amendment of Articles."

There being no further business, the meeting is closed.

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party who is known to the notary by his/her name, first name, civil status and residence, he/she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix mars.

Par devant nous, Maître Martine SCHAEFFER notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Santa Juana Limited, avec siège social à La Motte Chambers, La Motte Street, St Helier, Jersey, JE1 1BJ, Channel Islands, enregistrée auprès du Registre de Sociétés sous le numéro 97944 (ci-après "Associé Unique"), ici représentée par Barbara Neuerburg, employé(e) privé(e), résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentaire demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter qu'elle est l'Associée Unique de SJ (Luxembourg) Sàrl (anciennement Taffic Holding S. à r.l.), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.238, constituée par acte du notaire publique Paul Bettingen, résidant à Niederanven, Luxembourg, le 26 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial C") dans le numéro 2185 du 3 octobre 2007 (la "Société").

Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés suivant un acte reçu par le même notaire, en date du 23 novembre 2007, publié au Mémorial C dans le numéro 526 du 1 mars 2008.

Les Statuts ont été modifiés suivant un acte reçu par le même notaire, en date du 9 janvier 2008, publié au Mémorial C dans le numéro 1076 du 30 avril 2008.

Les Statuts ont été modifiés suivant un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 26 juin 2008, publié au Mémorial C dans le numéro 1806 du 22 juillet 2008.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des Statuts:

- i) de modifier la devise fonctionnelle de la Société de l'euro (EUR) à dollar US (USD) avec effet immédiat;
- ii) de convertir le montant du capital social de la Société s'élevant actuellement à EUR 212.500 (deux cent douze mille cinq cents euros) en un montant exprimé en dollar US (USD) au taux de change de la Banque Centrale Européenne (le "BCE") du 9 février 2009 à 14:15 heures de la BCE (i.e. EUR 1 = USD 1.2565); et
- iii) de modifier la valeur nominale des parts sociales de la Société en la portant à un cent US par part sociale, et d'augmenter le nombre de parts sociales en conséquence,

afin de fixer, suite aux modifications listées aux points (i) à (iii) ci-dessus, le capital social de la Société à USD 267,006.25 (deux cent soixante-sept mille six virgule vingt-cinq dollars US), représenté par 26,700,625 (vingt-six millions sept cent mille six cent vingt-cinq) parts sociales ayant une valeur nominale d'un cent US (USD 0.01) chacune. L'excédent de conversion sera affecté à un compte de réserve de la Société.

En conséquence de ce qui précède, l'article 5 des Statuts apparaîtra comme suit:

" **Art. 5. Capital.** Le capital de la Société est fixé à USD 267.006,25 (deux cent soixante-sept mille six virgule vingt-cinq dollars US), représenté par 26.700.625 (vingt-six millions sept cent mille six cent vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de USD 0.01 (un US cent) chacune.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à la somme de mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; sur demande de la même personne comparante, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: B. Neuerburg et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 mars 2009. Relation: LAC/2009/9600. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009037543/5770/118.

(090043112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2009.

Laboratoire Dentaire Hornbeck Jacques s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 7, rue Nic. Bové.

R.C.S. Luxembourg B 51.917.

L'an deux mille huit, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A COMPARU:

Monsieur Jacques HORNBECK, mécanicien dentiste, demeurant à L-1870 Luxembourg, 137, Kuelebiert (l' "Associé Unique"),

ici représenté par Monsieur Jean-Marie SCHOCKMEL, conseiller fiscal, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, en vertu d'une procuration sous seing privé,

laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Il est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée LABORATOIRE DENTAIRE HORNBECK JACQUES S.à r.l., ayant son siège social établi à L-1253 Luxembourg, 7, rue Nic. Bové, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 51.917, constituée par acte du notaire Christine DOERNER, de résidence à Bettembourg, le 2 août 1995, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 527 de l'année 1995, page 25290. Les statuts ont été modifiés dans le cadre de la conversion du capital en date du 25 juillet 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 185 du 2 février 2002 (la "Société").

Tout ceci ayant été déclaré, la partie comparante représentée comme dit ci-avant, détenant cent pour cent (100%) du capital de la Société, a immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) pour porter son montant actuel de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) à cent cinquante mille euros (EUR 150.000,-) par la création de cinquante (50) nouvelles parts sociales de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, à libérer à 100% de leur valeur nominale.

Deuxième résolution

L'Associé Unique, représenté comme dit ci-avant, déclare admettre la société à responsabilité limitée JADE FINANCE S.A R.L., avec siège social à L-1870 Luxembourg, 137, Kuelebiërg, RCS B 87.439, ici représentée par Monsieur Jean-Marie SCHOCKMEL, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, à la souscription des cinquante (50) parts sociales nouvelles mentionnées ci-dessus, qui déclare les libérer entièrement par un paiement en espèces.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que ladite somme de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, les apports étant totalement réalisés, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (EUR 150.000,-), divisé en soixante (60) parts sociales de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte sont estimés à environ deux mille deux cents euros (EUR 2.200,-).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant ès qualités qu'il agit, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Jean-Marie Schockmel, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 22 décembre 2008. LAC / 2008 / 51596. Reçu à 0,5%: six cent vingt-cinq euros (625 €).

Le Receveur (signé): Franck Schneider.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 décembre 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009037522/202/55.

(090042795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2009.

Charterhouse Stone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 61.750,00.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 115.704.

L'an deux mille neuf, le dix mars.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

(1) Charterhouse General Partners (VII) Limited, agissant comme general partner de CCP VII LP No. 1.1, CCP VII LP No. 1.2, CCP VII LP No. 2.1 et CCP VII LP No. 2.2, une société constituée et existant selon les lois anglaises, ayant son siège social à Warwick Court, Paternoster Square, London EC4M 7DX, Royaume-Uni,

détenant 2.386 (deux mille trois cent quatre-vingt-six) parts sociales dans le capital social de Charterhouse Stone S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 8, rue Notre-Dame à L-2240 Luxembourg et étant immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.704 (la Société),

ici représentée par Maître Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 3 mars 2009;

(2) Charterhouse General Partners (VII) Limited agissant comme general partner CCP VII Co-investment LPs A, B, C, D, E, F and G, une société constituée et existant selon les lois anglaises, ayant son siège social à Warwick Court, Paternoster Square, London EC4M 7DX, Royaume-Uni,

détenant 24 (vingt-quatre) parts sociales dans le capital social de la Société,

ici représentée par Maître Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 3 mars 2009;

(3) CCP VII GmbH & Co. KG, une société en commandite de droit allemande, ayant son siège social au 46 Mainzer Landstrasse, 60325 Francfort, Allemagne,

détenant 60 (soixante) parts sociales dans le capital social de la Société,

ici représentée par Maître Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Francfort, le 3 mars 2009,

collectivement dénommées les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, seront annexées au présent acte.

Il est constaté que lors de l'acte de constitution de la Société signé à Luxembourg le 11 avril 2006 suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors de résidence à Luxembourg et enregistré auprès de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines de Luxembourg en date du 14 avril 2006, vol. 153S, fol. 14, case 6, (l'Acte), une erreur matérielle s'est glissée dans l'article 8.9, premier paragraphe des statuts de la Société.

Les Associés ont alors requis le notaire soussigné d'acter que:

- l'Acte comportait une erreur matérielle, en ce que l'Acte, dans la version française de l'article 8.9, premier paragraphe, des statuts de la Société (les Statuts), se lisait comme suit:

"8.9 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du Conseil de Gérance. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature unique de tout membre du Conseil de Gérance de la Société pour toute transaction représentant un montant inférieur ou égal à EUR 50.000 (cinquante mille euros) et pour toute transaction supérieure à ce montant, les actionnaires devront donner leur accord préalable."

- la version française de l'article 8.9, premier paragraphe des Statuts doit désormais se lire comme suit afin de correspondre à la version anglaise qui fait foi:

"8.9 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du Conseil de Gérance. La Société est engagée par la signature conjointe de deux membres du Conseil de Gérance. Le(s) associé(s) peuvent élire parmi les membres du Conseil de Gérance un ou plusieurs gérants délégués qui auront le pouvoir d'engager la Société par leur seule signature respective, pour autant qu'ils agissent dans le cadre des compétences du Conseil de Gérance."

Réquisition est faite d'opérer cette rectification partout où il y a lieu.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé le présent acte rectificatif avec le notaire.

Signé: J.F. Bouchoms et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 mars 2009. Relation: LAC/2009/9604. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009037544/5770/63.

(090043115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2009.

DTT, Deloitte Touche Tohmatsu, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 375.000,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 60.927.

Les comptes consolidés au 31 mai 2008 et le rapport du réviseur y relatif ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009037251/799/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04533. - Reçu 52,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

S.E.C. Finance S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-8077 Bertrange, 177, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 104.730.

—
Extrait des décisions prises à l'unanimité par l'assemblée générale de l'actionnaire unique de S.E.C. FINANCE S.A. (la «Société»), tenue le 27 février 2009 à 14.00 heures au siège social

1. l'assemblée décide de:

renouveler les mandats des administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires devant se prononcer sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2009, soit en 2010:

- M. Francesco D'Angelo, demeurant à L-2440 Luxembourg, 40, rue du Rollingergrund,
- M. Lars Nilsson, demeurant à S-111 52 Stockholm, Vattugatan, 15

2. l'assemblée décide:

a) d'accepter la démission de Mme Cecilia Ardström comme administrateur et

b) de nommer l'administrateur suivant en remplacement de Mme Cecilia Ardström, démissionnaire, jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires devant se prononcer sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2009, soit en 2010:

- Mlle Åsa Bladin, née à Nyköping (Suède) le 12 septembre 1967 et demeurant à Östermalmsgatan, 17, 114 59 Stockholm

3. l'assemblée décide de:

renouveler le mandat de la Fiduciaire des PME Société Anonyme, RCS Luxembourg n° B 10.734, 58, rue Glesener, L-1630 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes de la Société.

Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale des actionnaires devant se prononcer sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2009, soit en 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2009037025/1053/30.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04117. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Gai Mattiolo Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitburg.

R.C.S. Luxembourg B 118.165.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire du 17 février 2009 du conseil d'administration de la société Gai Mattiolo Holding S.A., établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 118.165.

L'assemblée décide:

- D'accepter la démission de Monsieur Christian Goecking comme administrateur et administrateur-délégué avec effet au 12 février 2009.

- D'accepter la démission de Monsieur Giancarlo Tabegna comme administrateur avec effet au 9 décembre 2008.

- De nommer comme administrateurs pour une période jusqu'à l'Assemblée générale en 2014 représentée par:

Monsieur Igor Catania Via Di Porta Pinciana, 6 I-00187 Roma

Monsieur Francesco Rossi Viale Città d'Europa 618 I-00144 Roma

Monsieur Lucien Zanella 8, rue du Nant CH-1211 Genève

- De nommer comme commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée générale en 2014.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à r.l. 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg

- De transférer le siège social de la société de 26, boulevard Royal L-2449 Luxembourg vers GT Fiduciaire S.A. 19, rue de Bitburg L-1273 Luxembourg

Luxembourg, le 20 février 2009.

Pour la société

Fiduciaire Scheiwen - Nickels & Associés S.à r.l.

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2009036885/1132/30.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03619. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Luxembourg Organisation Formation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 76.790.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17/03/2009.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009036853/831/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03542. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Café du Sud S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 15, rue du Nord.

R.C.S. Luxembourg B 90.544.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

FISOGEST S.A.

55-57, avenue Pasteur

L-2311 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009037316/1218/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04717. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Wacker Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 68.968,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 115.243.

DISSOLUTION

In the year two thousand eight, on the tenth of December.

Before the undersigned, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There APPEARED:

Walton Qualified RBM Investors V, L.L.C, a limited liability company established and organized under the laws of the State of Delaware (United States of America), having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 (United States of America), registered with the Secretary of State of the State of Delaware under the number 4129368, represented by Mr Gael castex, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Chicago on 1st, December 2008.

Such appearing party, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state that:

1. the Company having its registered office in 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, RCS Luxembourg section B, number 115.243 has been incorporated pursuant to a deed signed before Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg) on 30 March 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 1125 on 09 June 2006, modified by a deed enacted by Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) on 10 November 2006 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 2458 on 30 December 2006 and modified by another deed enacted by Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) on 13 March 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 968 on 18 April 2008;

2. the share capital of the Company was fixed at sixty-eight thousand nine hundred sixty-eight euros (EUR 68,968.-) represented by one thousand four hundred eighty (1,480) shares with a nominal value of forty-six euros and sixty cents (EUR 46,60) each, fully paid;

3. the appearing party is the sole shareholder of the Company;

4. the appearing party has decided to dissolve the Company with immediate effect as the business activity of the Company has ceased;

5. the appearing party being the sole owner of the shares and liquidator of the Company declares:

- that all assets have been realised or have become the property of the sole shareholder;

- that all debts and liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;

- regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid or duly accounted for to date, that it irrevocably takes over the obligation to pay for such liabilities;

6. with the result that the liquidation of the Company is to be considered closed;

7. full discharge is granted to the managers of the Company for the exercise of their mandates except than in cases of gross negligence or wilful misconduct;

8. the books and documents of the Company shall be lodged during a period of five years at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that on request of the appearing part that the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of discrepancies between the English and the French text the English version will be binding.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at 1,500.- Euros.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix décembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Walton Qualified RBM Investors V, L.L.C, une société établie et organisée sous les lois de l'Etat de Delaware, ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 (Etats-Unis d'Amérique), enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat de Delaware sous le numéro 4129368, dûment représentée par M. Gael Castex, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 1^{er} décembre 2008 à Chicago.

Lequel comparant, ès qualités, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

1. la Société, ayant son siège social au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, RCS Luxembourg section B, numéro 115.243 a été constituée suivant acte reçu par Maître Blanche Moutrier, notaire à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 30 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1125 le 09 juin 2006, modifiée par acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire résidant au Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) le 10 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 2458 le 30 décembre 2006 et modifiée par acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire résidant au Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) le 13 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 968 le 18 avril 2008;

2. le capital social de la Société a été fixé à soixante-huit mille neuf cent soixante-huit euros (EUR 68.968,-) divisé en mille quatre cent quatre-vingt (1.480) parts sociales ayant une valeur nominale de quarante-six euros et soixante cents (EUR 46,60) chacune, entièrement libérées;

3. le comparant, prénommé, est l'associé unique de la Société;

4. le comparant a décidé de dissoudre la Société, avec effet immédiat, étant donné que la Société a cessé toute activité;
5. la comparante, préqualifiée, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en tant qu'associé unique, déclare:

- que tous les actifs ont été réalisés ou sont devenus la propriété de l'associé unique;
- que tous les dettes et passifs connus de la Société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;
- par rapport à d'éventuels dettes et passifs, actuellement inconnus de la Société et non payés ou dûment comptabilisés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer;

6. de sorte que la liquidation de la Société est à considérer comme clôturée;

7. décharge pleine et entière est accordée aux gérants pour l'exercice de leurs mandats à l'exception des cas de négligence grave et de faute grave;

8. les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq années au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement à 1.500,- Euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. CASTEX, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 15 décembre 2008. Relation: LAC/2008/58361. Reçu douze euros (12,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009037552/211/100.

(090042923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2009.

Tornasol Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 105.182.

—
*Extrait des résolutions prises
lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 février 2009*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Ernesto Lejeune Valcàrel, directeur de sociétés, avec adresse professionnelle 6-1 Legazpi à E-20004 San Sebastian, de Monsieur Enrique Vallejo Inchausti, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle 6-1 Legazpi à E-2004 San Sebastian, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Pieter Van Nugteren, employé privé avec adresse professionnelle au 5. rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Peter Van Opstal, employé privé avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 16 février 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009036483/655/24.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08275. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090040755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.